



Genesis

Manuscrits – Recherche – Invention

34 | 2012

Brouillons des Lumières

Usages des supports d'écriture au XVIII^e siècle : une esquisse codicologique

Claire Bustarret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/genesis/908>

DOI : 10.4000/genesis.908

ISSN : 2268-1590

Éditeur :

Presses universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Société internationale de génétique artistique littéraire et scientifique (SIGALES)

Édition imprimée

Date de publication : 10 avril 2012

Pagination : 37-65

ISBN : 978-2-84050-822-9

ISSN : 1167-5101

Référence électronique

Claire Bustarret, « Usages des supports d'écriture au XVIII^e siècle : une esquisse codicologique », *Genesis* [En ligne], 34 | 2012, mis en ligne le 10 avril 2014, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/908> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/genesis.908>

Tous droits réservés

Usages des supports d'écriture au XVIII^e siècle : une esquisse codicologique

Claire Bustarret

En hommage à Marianne Bockelkamp

« Je brûle tout », s'exclame Buffon, « lorsque je mourrai, on ne trouvera chez moi aucun papier inutile. J'ai pris ce parti en songeant qu'autrement je m'ensevelirais sous mes papiers¹ ». La destruction ici n'a rien de l'enterrement rituel dont rêvera Flaubert, la conservation, réservée aux papiers « utiles », ne présage nullement le legs exhaustif qu'effectuera Victor Hugo². Cependant la décision évoquée laisse supposer la place envahissante conquise par le papier dans la vie de l'écrivain et savant du XVIII^e siècle, réputé pour son acharnement à parfaire le style³. L'expression « mes papiers » qu'emploie Buffon désigne à l'évidence des feuillets *écrits*, le matériau acquérant au cours du processus le statut d'objet personnel. Qu'entendait-il par un papier « utile » ? Plusieurs brouillons de Bernardin de Saint-Pierre portent la mention : « publié, à brûler » (fig. 1), indice que l'on détruisait encore volontiers les manuscrits ayant servi à l'impression, et par là même devenus « inutiles ». Buffon effectue un tri, apparemment sans états d'âme – mais non sans souci de léguer quelque trace, voire quelque preuve, de son labeur.

Le feu épargna en effet une quantité importante de papiers, pour la plupart des manuscrits de travail, où la main du savant voisine avec celle de ses collaborateurs⁴. Alors que certains corpus comme celui des manuscrits de travail de Montesquieu proviennent en grande part de fonds familiaux, bien des documents sont entrés dans les fonds publics lors des confiscations révolutionnaires, tandis que ceux de Diderot ou de Rousseau ont fait l'objet d'échanges

1. Jacques Roger, *Buffon. Les Époques de la nature*, édition critique, éd. du Museum, Paris, 1988, Introduction, p. XI, cite le *Voyage à Montbard* de Hérault de Séchelles comme source de cette citation.

2. G. Flaubert, Lettre à Louise Colet, 3 avril 1852 (*Correspondance*, vol. II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, p. 66-67). Roger Pierrot, « Constitution, finalité, avenir des collections de manuscrits littéraires modernes depuis Victor Hugo », *Leçons d'écriture, ce que disent les manuscrits*, éd. A. Grésillon et M. Werner, Paris, Lettres modernes Minard, 1985, p. 7-14.

3. Réputation à laquelle se réfère Flaubert : « Pour écrire une page et demie, je viens d'en surcharger de ratures douze ! M. de Buffon allait jusqu'à quatorze », *Correspondance, 1871-1877*, Paris, éd. Club de l'Honnête Homme, t. XV, 1975 (14 juillet 1876).

4. Buffon rappelle à l'abbé Bexon qu'il a « jeté le manuscrit [de Boulanger] comme papier inutile » après en avoir fait copier des extraits par son secrétaire Trécourt (lettre du 8 août 1779, citée par H. De Brémont d'Ars-Migré, *Un collaborateur de Buffon, l'abbé Bexon*, Paris, Honoré Champion, 1936). Je remercie Pascale Heurtel et Alice Lemaire de m'avoir facilité l'accès au fonds de la Bibliothèque du Museum national d'histoire naturelle.

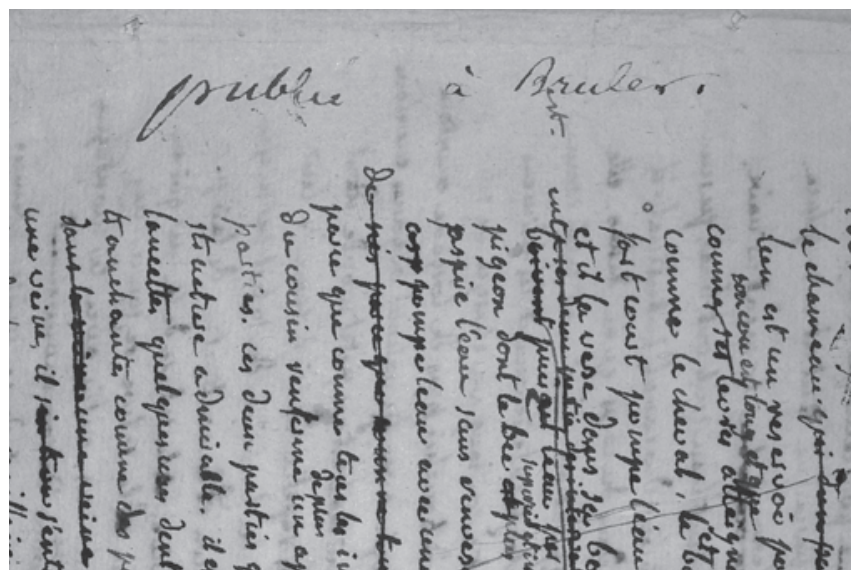
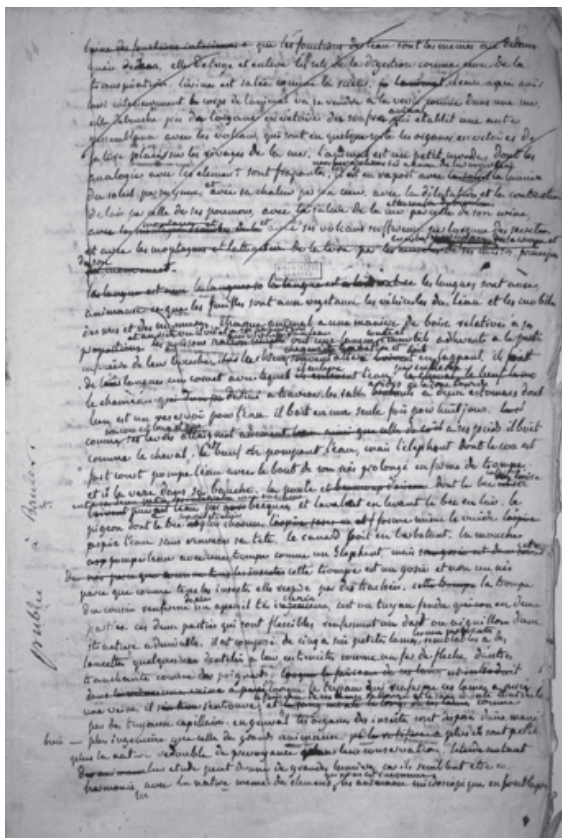


Fig. 1 : Annotation allographe « publié, à brûler » : Bernardin de Saint-Pierre, ms. 90, f. 19 r°
(Bibliothèque municipale du Havre)

symboliques, financiers, ou de dons (« mécénat » de Catherine II pour le premier⁵, dépôts posthumes à l'Assemblée nationale pour le second) leur assurant fort tôt un statut patrimonial⁶. Ces nombreux ensembles du XVIII^e siècle offrent à l'étude d'imposantes masses de documents, pour la plupart dans un état de conservation excellent en raison de la qualité du papier, composé uniquement de matières textiles et presque dépourvu d'adjuvants chimiques.

L'analyse matérielle trouve là un terrain de prédilection : dans le domaine français, Marianne Bockelkamp, qui fut l'une des pionnières de l'application de la méthode codicologique aux manuscrits modernes, consacra plusieurs années à l'exploration des papiers employés par Denis Diderot, complétant et rectifiant les observations de Paul Vernière et de Robert Shackleton⁷. Elle puisa également pour l'analyse des supports d'écriture de Johann

5. Georges Dulac, avec la collaboration d'Alexandre Stroeve, « La lointaine sauvegarde : les manuscrits français du XVIII^e siècle dans les fonds russes », *Genesis*, n° 3, 1993, p. 143-156.

6. Florence Callu, « La transmission des manuscrits », dans *Manuscrits des écrivains*, Paris, CNRS Éditions, Hachette, 1993, p. 54-67, et Nathalie Ferrand, « J.-J. Rousseau, du copiste à l'écrivain », *Écrire aux XVII^e et XVIII^e siècles. Genèses de textes littéraires et philosophiques*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Textes et manuscrits », 2000, p. 191-212.

7. Marianne Bockelkamp, « L'analyse bêta-radiographique du papier appliquée à l'étude des manuscrits de Diderot », *Paris on Voltaire and the Eighteenth Century*, n° 254, 1988, p. 139-173 et « Was lehren uns die Wasserzeichen der Pariser Winkelmann-Handschriften ? », *Philobiblon*, n° 40, 1996.

Joachim Winckelmann à la source d'une érudition allemande qui avait de longue date intégré la codicologie, cette « discipline auxiliaire » alors inconnue en France hors du champ des recherches médiévistes. C'est à la suite de ses travaux que les dix-huitiémistes français ont manifesté un regain d'intérêt pour l'analyse matérielle des manuscrits. Aussi l'exploration s'est-elle poursuivie, me donnant l'occasion de traiter de façon assez systématique les corpus massifs de Montesquieu, en collaboration avec Catherine Volpillac-Auger, et de Condorcet, avec Nicolas Rieucou, et d'analyser plus ponctuellement les papiers qu'employèrent Rousseau, Buffon ou Condillac⁸.

Prenant appui sur ces corpus d'écrivains français, et sur la méthode qui a permis de recueillir une moisson d'indices matériels dans la base de données MUSE⁹, je vais tenter d'esquisser un « tableau codicologique » des matériaux d'écriture employés au siècle des Lumières et de leurs usages. Mon hypothèse est que l'approche de l'objet écrit dans sa dimension la plus strictement matérielle permet d'articuler l'étude des pratiques intellectuelles et créatives avec l'histoire de la consommation et des usages du papier, support privilégié de l'écriture à l'ère moderne et contemporaine. S'agit-il d'un raccourci audacieux mais fragile, relevant d'un positivisme suspect ? Pourtant les recherches sur les matériaux des arts plastiques ou graphiques bénéficient en France de l'apport de technologies de pointe – dont les analyses ne répondent pas seulement aux besoins de la conservation, mais servent aussi à la connaissance des procédés créatifs. L'édition érudite contemporaine ne dédaigne pas de prendre en compte les résultats de telles enquêtes, et, bien au-delà du domaine littéraire, des travaux récents permettent d'inscrire cette démarche dans un axe de recherche pluridisciplinaire portant sur la constitution de l'activité savante et la transmission des savoirs, orientation que partagent nombre d'anthropologues et d'historiens des cultures lettrées¹⁰. Quels sont les indices pertinents à relever pour établir un descriptif exploitable ? En quoi la méthode descriptive peut-elle tirer parti des acquis de l'histoire du papier ? L'étude de la matérialité de l'écrit étant par définition « transversale » aux recherches menées sur corpus, comment parvient-elle à dépasser un protocole surtout analytique pour contribuer à un inventaire plus large des usages ?

L'ampleur des fonds de manuscrits d'auteurs des Lumières permet de contextualiser les traits matériels observés dans tel dossier particulier : c'est là un point essentiel, car l'occurrence isolée nous apprend bien peu de chose. Conçue initialement par des médiévistes, puis appliquée aux manuscrits modernes, la codicologie examine l'ensemble des aspects matériels de la production écrite, non seulement les supports mais les tracés et instruments

**L'analyse matérielle
des manuscrits
du XVIII^e siècle :
une moisson d'indices**

8. Plusieurs milliers de feuillets de la main de Diderot, de Condorcet, de Montesquieu ou de leurs secrétaires ont été analysés, quelques centaines de la main de Rousseau, de Condillac, de Buffon et de ses collaborateurs (les données provenant de cette dernière étude présentées ici sont inédites).

9. Base de données « Manuscrits, Usages des Supports et de l'Écriture », application conçue par C. Bustarret et Serge Linkès, voir notre article « Un nouvel instrument de travail pour l'analyse des manuscrits : la base de données MUSE », *Genesis*, n° 21, 2003, p. 161-177, <www.item.ens.fr/index.php?id=223455>.

10. *Lieux de savoir*, dir. Christian Jacob, Paris, Albin Michel, vol. I : *Espaces et communautés*, 2007 ; vol. II : *Les mains de l'intellect*, 2011.

d'écriture¹¹. Cependant nous focaliserons ici l'attention sur l'étude des papiers, car au XVIII^e siècle la pratique de l'écriture littéraire ou savante se résume peu ou prou à l'emploi de la plume d'oie¹², et d'une encre de fabrication le plus souvent artisanale, dont les variations ne sont guère analysables à l'œil nu¹³. Hormis les cas exceptionnels, tels les carnets de Joseph Joubert, annotés à l'aide de son « crayon d'or¹⁴ », les occurrences de notes à la mine de plomb conservées sont assez rares : celles de Rousseau sur les cartes à jouer associées à la genèse des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, celles de Buffon ou de Bexon dans les *Errata* de l'*Histoire naturelle des minéraux* (BMNHN, Ms. 863), voire les corrections à la mine sanguine (Ms. 734, article « Du granit »), constituent des faits saillants. L'analyse matérielle des tracés requiert d'autres compétences et d'autres outils que ceux dont nous disposons.

En revanche, les caractéristiques du papier fabriqué à la main, « à la forme », papier de chiffon vergé – ou plus rarement vélin, à la fin du siècle¹⁵ – et en règle générale filigrané, se prêtent particulièrement bien à l'observation, à condition d'accéder aux originaux. Lorsqu'un recours aux analyses optiques ou chimiques est exclu, l'étude de cette période offre en effet deux avantages : d'une part, le papier produit à la main présente de précieux indices de fabrication décelables à l'œil nu, qui permettent de distinguer les différents types de supports et d'en décrire les traits spécifiques, plus efficacement que lorsque l'on a affaire à du papier industriel, de production mécanique. D'autre part, les connaissances historiques relatives à la fabrication et au commerce du papier au cours du XVIII^e siècle, nécessaires si l'on souhaite notamment dater un type de papier, identifier un fabricant ou localiser un moulin, sont assez accessibles, grâce notamment à l'existence de répertoires de filigranes, qui font défaut pour la production ultérieure¹⁶. La comparaison avec d'autres corpus et le recours aux données externes fournies

11. Voir Jacques Lemaire, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1989 et *Matériaux du livre médiéval*, Actes du colloque du Gdr 2836, éd. Monique Zerdoun Bat-Yehouda et Caroline Bourlet, Turnhout, Brepols, coll. « Bibliologia », n° 30, 2010. Pour l'application aux manuscrits modernes, Louis Hay, « Éléments pour l'étude des manuscrits modernes », *Codicologica*, n° 1, 1976, p. 91-108 et Marianne Bockelkamp, « Objets matériels », dans *Les Manuscrits des écrivains*, op. cit., p. 88-101, ainsi que C. Bustarret, « Approche codicologique du manuscrit moderne », dans *Critique génétique. Concepts, méthodes, outils*, dir. Olga Anokhina et Sabine Pétiillon, IMEC éditeur, coll. « Inventaires », 2009, p. 49-59.

12. Comme le rappelle Buffon dans l'article « oie » de l'*Histoire naturelle* : « [...] l'oie nous fournit cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à reposer, et cette autre plume, instrument de l'esprit, avec laquelle nous écrivons ici son élogé ».

13. Voir notamment les travaux menés par Véronique Rouchon et le CRCC, voir <www.crcc.cnrs.fr/spip.php?article149>.

14. Philippe Lejeune, « Une poétique du brouillon », à paraître dans les actes du colloque « Les journaux d'écrivains : questions génériques et éditoriales », en ligne <www.autopacte.org/26Brouillon.pdf>.

15. Le papier vélin, inventé en Angleterre (« *wove paper* ») vers 1750, n'est introduit en France que vers 1776. Produit de façon expérimentale par Johannot et Réveillon, il pénètre lentement le marché français au cours des années 1780, d'abord pour l'impression et la gravure. On en rencontre parmi les manuscrits de Condorcet en 1793 et parmi ses lettres non datées.

16. Outre les classiques A. Nicolai, *Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France (1300-1800)*, Bordeaux, G. Delmas, 1935 ; Edward Heawood, *Watermarks, mainly of the 17th and 18th centuries*, Hilversum, Paper Publications Society, 1950 et W. A. Churchill, *Watermarks in Paper in the XVIIth and XVIIIth centuries*, Amsterdam, Menno Hertzberger & Co, 1935, citons le remarquable ouvrage de Raymond Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, J. Telford, 1995 ; Pierre Delaunay, *Filigranes d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 1997 ; Gabriel Delège, *Moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin*, Paris, Librairie B. Sépulchre, 1991.

par l'histoire du papier, mais aussi par les biographies ou l'histoire économique, sont requis pour compléter un inventaire fondé sur la collecte systématique des données internes au corpus.

La catégorie du papier destiné à l'écriture se distingue par l'affinage de la pâte et l'encollage du papier « impression¹⁷ » et des papiers se prêtant aux usages ménagers ou commerciaux¹⁸. Elle recouvre alors plusieurs « sortes », dénominations commerciales correspondant à des qualités et formats divers dont le filigrane est souvent l'emblème, vendues selon des tarifs contrôlés. Pour chacune des sortes qu'il produit, chaque moulin possède des formes qui sont renouvelées régulièrement, opération de maintenance qui laisse peu de traces dans les archives. La finalité de la description consiste à remonter de la feuille (empreinte) à la forme (matrice), en classant les différents supports rencontrés en « types » de papier distincts. Par « type de papier », nous désignons le regroupement virtuel de toutes les feuilles produites par le même fabricant en utilisant la même forme, ou plus précisément la même paire de formes, puisque deux formes *quasi* identiques étaient employées en alternance par les ouvriers papetiers, ce qui explique de légères variantes entre les filigranes qui apparaissent dans les feuilles constituant une rame¹⁹. Or l'identification de ces types est facilitée, en France, par une législation contraignante qui, selon les deux arrêts royaux parus en janvier 1739 et en septembre 1741, enjoignait aux fabricants papetiers de faire figurer dans leurs filigranes leur nom, la qualité du papier (« FIN » ou « MOYEN », pour les papiers à écrire) ainsi que la région et l'année de production²⁰. Bien que l'application de ces édits ait pu laisser à désirer, la « traçabilité » des produits papetiers ainsi instituée favorise nos recherches.

La structure double des filigranes, comportant une « marque » et une « contremarque » placées au centre de chaque moitié de la feuille, déjà usuelle, devint dès lors le dispositif le plus courant²¹. Faute d'avoir tenu compte de cette association essentielle, maints descriptifs ont confondu en un seul des types aux motifs similaires que les contremarques auraient permis de distinguer, ou dissocié les deux éléments issus d'une forme unique comme s'il s'agissait de deux types distincts²². Bien visible lorsque le papier est utilisé in-folio, le filigrane se trouve tronqué, et parfois difficile à déchiffrer, quand les feuillets sont pliés in-4° ou in-8°. Cependant, dans le cas du vergé, l'orientation des lignes de chaînette constitue un indice fiable concernant le pliage du feuillet, indice qui disparaît avec le papier vélin, fabriqué à l'aide d'une trame tissée dont l'empreinte dans la feuille est à peine perceptible.

Afin de compléter l'information issue du filigrane, nous relevons systématiquement divers indices mesurables : dimensions de la feuille, en tenant compte de son pliage, épaisseur

17. C'est pourquoi le papier des épreuves de *La Nouvelle Héloïse* en 1760 s'avère trop poreux pour l'inscription manuscrite (voir N. Ferrand, « J.-J. Rousseau, du copiste à l'écrivain », art. cité, p. 200).

18. Benoît Dufournier, « Les papiers utilitaires dans le commerce parisien à l'époque moderne », *Matériaux du livre médiéval*, op. cit., p. 71-86.

19. Voir Allan H. Stevenson, « Watermarks are Twins », *Studies in Bibliography*, n° 4, 1951-1952, p. 57-91.

20. R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 14-15, 19-26.

21. Voir M. Bockelkamp, C. Bustarret « La poésie des filigranes », *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 30, Hiver 1988, p. 30-44 et C. Bustarret, « Saisir les filigranes des manuscrits modernes : enjeux de la description », *I moderni Ausili all'Ecdotica*, a cura di V. Placella e S. Martelli, Napoli, Edizioni scientifiche italiane, 1994, p. 385-402.

22. R. Shackleton, dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, dir. A. Masson, Paris, Nagel, 1950-1955 ; voir C. Bustarret « Les papiers de Montesquieu. Une approche codicologique du fonds de La Brède », *Revue Montesquieu*, n° 3, 1999, p. 179-187.

(à l'aide d'un micromètre), écart entre les « lignes de chaînette » caractéristiques de la feuille vergée et degré de rugosité du papier. L'indice de la couleur, peu fiable comme critère distinctif puisque les conditions de conservation peuvent altérer diversement les occurrences d'un même type de papier, s'avère néanmoins utile à la période où des papiers « azurés²³ » apparaissent parmi une majorité de papiers non teintés (« écrus »).

L'inventaire codicologique ainsi conçu ne consiste pas seulement en un relevé descriptif feuillet par feuillet, qui permet d'identifier les types de papier employés selon des indices relevant de la fabrication. Il sert également à décrire la structure de chaque unité matérielle, liasse, cahier ou volume, et vise à faire émerger des dispositifs récurrents, des habitudes d'utilisation, une certaine logique de manipulation qui fournit des points de repère²⁴. Ainsi un feuillet peut être plié lorsque le scripteur prépare son matériel avant d'écrire, enchâssé avec d'autres en un cahier cousu ou non, mais aussi déchiré ou déplié en cours d'utilisation ou lors d'un réemploi : son aspect matériel subit donc diverses altérations. À titre d'exemple, je me contenterai ici de renvoyer aux descriptifs matériels établis en collaboration avec Catherine Volpilhac et Nicolas Rieucan à l'occasion d'éditions critiques récentes, celle des *Œuvres complètes* de Montesquieu et celle du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* de Condorcet²⁵. Une telle démarche aborde l'objet manuscrit comme un observatoire privilégié pour qui souhaite contribuer à l'histoire des pratiques d'écriture²⁶.

Codicologie et histoire du papier

Comme l'ont bien montré les travaux des historiens de la musique sur les manuscrits de Bach ou de Mozart²⁷, des descriptifs systématiques sont requis si l'on souhaite exploiter ces matériaux à des fins éditoriales, voire génétiques. Les chercheurs conviennent qu'une analyse matérielle des documents doit être étayée par un recours à l'histoire du papier, indispensable pour confirmer l'identification d'un filigrane, fournir des éléments de datation ou de localisation du papier. Or les ouvrages de référence ont fort bien étudié le papier sous l'angle technique (matériaux, procédés, inventions) et socio-économique (organisation de

23. L'azurage consiste à ajouter dans la pâte un colorant bleu (par exemple oxyde de cobalt), destiné à améliorer la blancheur du papier ou à marquer une distinction à usage administratif (en Grande-Bretagne), notamment pour les papiers timbrés. La teinte actuelle des papiers azurés a souvent viré au bleu-vert pâle, parfois plus perceptible par transparence qu'en surface.

24. C. Bustarret, « Mobilité des supports, dynamique de l'écriture : l'apport des indices matériels », Actes du colloque « Montesquieu, Œuvre ouverte ? 1748-1755 », éd. C. Larrère, *Cahiers Montesquieu*, n° 9, Naples, Liguori Editore, Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 229-252 et « Couper, coller dans les manuscrits de travail du XVIII^e au XX^e siècle », dans *Lieux de savoir, op. cit.*, vol. II, p. 353-375.

25. Montesquieu, *Œuvres complètes*, dir. P. Rétat et C. Volpilhac-Augier, Oxford, Voltaire Foundation, Napoli, IISF, 2004-, notamment vol. III, t. I, p. CLXXVII-CCLI, et Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain, Projets, esquisse, fragments et notes*, dir. J.-P. Schandeler et P. Crépel, Paris, Institut national d'études démographiques, 2004, p. 1201-1240.

26. Voir C. Bustarret, « Paper Evidence and the Interpretation of the Creative Process in Modern Literary Manuscripts », *Looking at Paper: Evidence and Interpretation*, Toronto, Canadian Conservation Institute, 2001, p. 88-94.

27. Wiso Weiss, *Katalog der Wasserzeichen in Bachs Originalhandschriften von Wiso Weiss unter musikwissenschaftlicher Mitarbeit von Yoshitake Kobayashi. Neue Ausgabe Sämtlicher Werke*, IX/1, Kassel, 1985 et Alan Tyson, *Mozart: Studies of the Autograph Scores*, Cambridge, Harvard University Press, 1987.

la profession, industrialisation)²⁸, mais fort peu en tant qu'objet usuel – l'histoire de la fabrication existe, et pour le XVIII^e siècle elle dispose de sources remarquables²⁹, celle des usages reste à écrire. C'est pourquoi les constats que nous avons établis grâce à des relevés détaillés sur des corpus étendus, concernant par exemple la diversité des types de papier employés, restent difficiles à situer dans un contexte plus large de consommation du papier³⁰.

Nous pouvons ainsi constater qu'un cahier de Buffon d'acquisition récente, venu compléter le dossier des *Époques de la nature*, s'intègre parfaitement aux documents déjà connus : les huit bifeuillets sont du même type de papier filigrané aux *Armes de Pomponne*, avec pour contremarque « B (quatrefeuille) MALMENAIDE/AUVERGNE 1742 », que l'ensemble des cahiers, à l'exception du troisième³¹. L'état parcellaire du dossier ne nous fournit pas tout le contexte souhaitable pour étayer quelque hypothèse d'interprétation, mais d'autres documents, conservés sous d'autres titres, pourraient à terme autoriser d'utiles rapprochements. Ces relevés permettent en tout cas d'évaluer les habitudes des écrivains en tant que consommateurs de papier³² : Nicolas Rieucan a démontré que la grande diversité des supports qu'emploie Condorcet – dont Cahen disait « il saisit tous les papiers qui se trouvent à portée de sa main, quelles que soient leur couleur, leurs dimensions, leur origine » – s'explique par une relative indifférence, que l'on peut opposer aux égards maniaques de Rousseau à ce sujet. Et l'on constate qu'en dépit de la hausse des prix du papier³³ et des circonstances qui l'ont contraint à la clandestinité, Condorcet ne semble ni restreindre ses choix ni multiplier les réemplois (fig. 2) à la fin de sa vie³⁴. Faut-il assigner le cas extrême du *Discours préliminaire sur l'histoire des sciences*, dont les neuf feuillets comptent six types de papier distincts à la seule indifférence ? La question est celle d'une mise en contexte par l'examen comparatif.

28. Voir Louis André, *Machines à papier. Innovation et transformations de l'industrie papetière en France, 1798-1860*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1996 ; Pierre-Claude Reynard, *Histoires de papier. La papeterie auvergnate et ses historiens*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2001 ; *Produzione e commercio della carta e del libro secc. XIII-XVIII*, IISE, Firenze, Le Monnier, 1992. Bibliographie générale sur <<http://afhepp.org/>>.

29. J. Le Français de La Lande, *Art de faire le papier*, Paris, Desaint & Saillant, 1761, et Nicolas Desmarest, *Art de la Papeterie*, Paris, Imprimerie de Monsieur, 1789.

30. Le corpus de Condorcet offre une grande diversité d'approvisionnement (près de 200 types). Sur la difficulté à évaluer la consommation, voir J.-F. Belhoste, « Du papier pour les livres. Tentative de bilan pour le XVIII^e s. », dans *À travers l'histoire du livre et des Lumières*, dir. F. Barbier et R. Descimon, Genève, Droz, 2011, p. 11-31.

31. Le « Troisième cahier », également conservé à la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle (MS 883) comporte vingt-deux feuillets (paginés 3 à 46) d'un type de papier hétérogène, filigrané à la *Fleur de lys*.

32. C. Bustarret, « A Study of Paper in the Manuscripts of two French Philosophers of the XVIIIth Century: Montesquieu and Condorcet », *XXVI^e Congrès de l'Association internationale des historiens du papier*, sept. 2002, *IPH Congressbook*, vol. XIV, Roma, ICPL, 2004, p. 268-281.

33. Voir Alix Chevallier, « La matière première : le papier », *Histoire de l'édition française*, t. II, *Le livre triomphant, 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 34-41.

34. Léon Cahen a exagéré l'ampleur des réemplois (« Note sur les manuscrits de Condorcet conservés à la Bibliothèque de l'Institut », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, Comptes rendus*, n° 61, 1904, p. 779-785), voir Nicolas Rieucan, *L'Économie d'un savant : l'œuvre de Condorcet, des archives à l'interprétation*, Synthèse pour l'Habilitation à diriger des recherches, université Paris VIII, 2009.

Paris le 9 Avril 1791

Monsieur

J'ai pris d'agréer votre complaisance sur votre nomination de Commissaire de l'Assemblée, j'en ai approuvé la nouvelle avec d'autant plus de plaisir que vous savez plus à portée de pouvoir contribuer à la réorganisation de finances et la stabilité, & en dépendant pour partie son bonheur ou son malheur

Je suis avec respect

Monsieur

Plz aussi vouloir l'honneur de vous communiquer le projet que M. de la Commission nous a fait de son plan

M. de Condorcet

M. de Condorcet

152

Je vous prie d'agréer votre complaisance sur votre nomination de Commissaire de l'Assemblée, j'en ai approuvé la nouvelle avec d'autant plus de plaisir que vous savez plus à portée de pouvoir contribuer à la réorganisation de finances et la stabilité, & en dépendant pour partie son bonheur ou son malheur

Je suis avec respect

Monsieur

Plz aussi vouloir l'honneur de vous communiquer le projet que M. de la Commission nous a fait de son plan

M. de Condorcet

2

Je vous prie d'agréer votre complaisance sur votre nomination de Commissaire de l'Assemblée, j'en ai approuvé la nouvelle avec d'autant plus de plaisir que vous savez plus à portée de pouvoir contribuer à la réorganisation de finances et la stabilité, & en dépendant pour partie son bonheur ou son malheur

Je suis avec respect

Monsieur

Plz aussi vouloir l'honneur de vous communiquer le projet que M. de la Commission nous a fait de son plan

M. de Condorcet

Fig. 2 : Lettre reçue de Daudibert Caille, datée du 9 avril 1791, in-folio, ms. 865, f. 152 v°-153 r°, pliée in-4° et réemployée au verso par N. de Condorcet, « Sur les assignats », f. 152 r°, 153 v° (Bibliothèque de l'Institut de France)

Peut-on, en comparant le degré d'homogénéité matérielle des dossiers, en étudiant les caractéristiques prédominantes sur l'ensemble d'un corpus, établir un référentiel interne et contribuer à résoudre des questions d'ordre génétique ? Nous aborderons ici trois aspects : format, provenance et date. En effet l'identification des papiers ne se fonde pas seulement sur les filigranes, elle suppose que l'on prenne en compte d'autres caractéristiques matérielles des feuilles, issues d'un processus de fabrication « proto-industriel » encore proche de l'artisanat.

Formats de référence et dimensions observées

Au XVIII^e siècle la plupart des motifs filigranés sont associés à des formats et des poids distincts, qui définissent les « sortes » soumises au contrôle fiscal. Dans la production française, parmi les catégories de papiers qui figurent aux tarifs de 1739 à 1741³⁵, une douzaine de sortes « écriture » s'avèrent d'emploi courant dans les corpus manuscrits que nous avons examinés. Les plus grands formats que nous avons relevés³⁶ correspondent aux dénominations *Ecu* ou *Compte à la Pomponne*, grands *Cornet* et *Tellière*, ainsi que *Griffon* ou *Couronne*, qui se répartissent selon le tarif entre des dimensions in-plano d'environ 383 × 512 mm (soit plié in-folio : 383 × 256 mm) pour le premier cité et 351 × 462 mm (in-folio : 351 × 231 mm) pour le dernier. De dimensions plus réduites apparaissent la *petite Tellière* (in-folio : 331 × 216), proche du *petit Cornet* (in-folio : 324 × 216 mm), les *Trois ronds*, *Armes d'Amsterdam* et *Hollandia* (in-folio : 327 × 209 mm), enfin la *Pigeonne* et le *petit Nom de Jésus* (in-folio : 297 × 204 mm). Mais ces données officielles ne valent qu'à titre indicatif : R. Gaudriault précise qu'il existe des variations régionales et même locales pour une même sorte, écarts qui ne s'expliquent donc pas seulement par les différences des unités de mesure, mais bien par des pratiques de fabrication encore peu normalisées³⁷.

Ainsi un échantillon d'occurrences relevées dans la base MUSE sur divers corpus³⁸ permet de comparer les formats de plusieurs types courants fabriqués en Auvergne (Tableau 1 ci-dessous). La sorte aux *Armes de Pomponne* y recouvre plus d'une quarantaine de types, produits par différents fabricants tout au long du siècle : les dimensions in-folio que nous indiquons montrent des variations de +/- 24 mm en hauteur et 10 à 12 mm en largeur (soit 20 à 24 mm sur la feuille in-plano). Le constat est sensiblement le même sur les types au *Griffon* et l'écart est à peine moindre sur ceux à la *petite Tellière*, partant d'un échantillon moins étendu. Cette comparaison, qu'aucun répertoire de filigranes ne permet d'établir car les dimensions des occurrences n'y sont pas systématiquement fournies, ne fait que renforcer les mises en garde énoncées par R. Gaudriault à l'égard des applications des tarifs officiels.

35. Voir Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., Tableau comparatif p. 16-17. La plupart de ces motifs existaient depuis le XVII^e siècle et figuraient déjà dans des tarifs antérieurs.

36. La « Double cloche » est un cas particulier : la présence de deux marques et deux contremarques indique que la forme produisait deux feuilles. Les dimensions des occurrences picardes chez Condorcet sont légèrement inférieures à celles du tarif de 1739 : 392 × 581 mm (Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 108).

37. Voir Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 15, 25, et p. 93 pour le cas des « Armes de Pomponne ».

38. Une seule cote a été indiquée, bien qu'un type puisse apparaître dans plusieurs volumes, parfois représenté par plusieurs dizaines voire centaines de feuillets (relevés détaillés dans la base MUSE).

Lorsque le document n'est pas rogné, l'indice du format vient étayer l'identification des types de papier (rendue difficile lorsque le motif est tronqué ou la contremarque dissociée de la marque), il nous permet aussi d'évaluer les opérations de pliage et de découpage, effectuées avant ou après écriture.

La question des provenances

La mention des noms de fabricants, de moulins ou de la région de fabrication dans le filigrane constitue un indice fort utile, qui doit être traité avec autant de prudence. Jusqu'aux années 1760, la plupart des corpus manuscrits français, surtout s'ils ont été rédigés à Paris, sont dominés par la production papetière auvergnate, qui bénéficiait d'un prestige national et alimentait principalement le marché parisien³⁹. Sur les papiers de Buffon et de Diderot, on retrouve fréquemment le nom « AUVERGNE », associé aux marques *Armes de Pomponne* (fig. 3)⁴⁰ ou au *Griffon*, dans les contremarques d'une quinzaine de fabricants : Andrieu, Arthaud, Beal, Berger, Bouchet, Cluzel, Cusson, Gourbeyre, Malmenaide ou Malmenède, Marcheval, Nour(r)isson, Pign(i)on, Ponchon, Riberolle, Vimal⁴¹, dont les initiales sont ponctuées d'un cœur, d'une fleur de lis ou d'un quatrefeuille, comme il était d'usage dans la région. Alors qu'il s'avère difficile de différencier visuellement plusieurs variantes d'un motif complexe comme celui des *Armes de Pomponne*, les diverses contremarques qui leur sont associées permettent de distinguer les types, même lorsqu'ils sont issus d'une même famille de fabricants⁴². Ainsi, pour ce seul format, la dynastie des Cusson est représentée dans les brouillons de l'*Histoire naturelle* par une dizaine de types différents, repérables grâce aux contremarques suivantes :

- « A (fleur de lis) CUSSON FIN / AUVERGNE 1742 »,
- « MOYEN / A (fleur de lis) CUSSON / AUVERGNE 1742 »,
- « MOYEN / A (quatrefeuille) CUSSON / AUVERGNE 1742 »,
- « I (fleur de lis) CUSSON FIN / AUVERGNE »,
- « I (cœur surmonté d'une fleur de lis) CUSSON FIN / AUVERGNE »,
- « J (?) (fleur de lis) CUSSON MOYEN / AUVERGNE 1742 »,
- « JPH (fleur de lis) CUSSON FIN / AUVERGNE »,
- « JPH (fleur de lis) CUSSON MOYEN / AUVERGNE 1742 »,
- « JPH (cœur surmonté d'une fleur de lis) CUSSON FIN / AUVERGNE 1742 »,
- « P (fleur de lis) CUSSON FIN ».

39. P.-C. Reynard, *Histoires de papier. La papeterie auvergnate et ses historiens*, op. cit., et P. Delaunay, *Filigranes d'Auvergne*, op. cit.

40. Reproduction bétaradiographique (collection ITEM/TPE) réalisée avant 1994 par le Service photographique de la BnF. Ce mode de reproduction, qui rend visible le filigrane en éliminant toute trace d'écriture, n'est plus disponible actuellement.

41. Auxquels s'ajoutent chez Montesquieu et Condorcet les noms d'Auril(h/i)on, Chabrier et Dupuy.

42. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas séparer marque et contremarque lors d'un relevé. La plupart des répertoires de filigranes sont pris en défaut sur ce point, car leurs auteurs y privilégient une approche iconographique, pertinente pour les filigranes antérieurs à 1600 étudiés par Charles Briquet, dont l'ouvrage pionnier *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier...* (éd. originale, Genève, 1907 ; fac-similé, Amsterdam, Paper Publications Society, 1968) leur sert de modèle, mais insuffisante pour les siècles suivants.

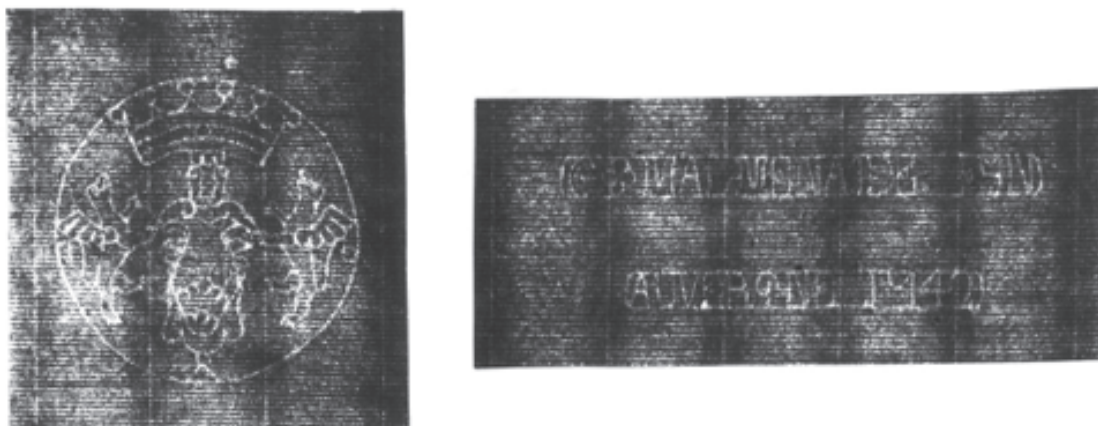


Fig. 3 : Type BNF 125 : Vergé écu assez épais, dimensions 370 × 490 mm, filigrané : *Armes de Pomponne*, contremarque : « G (quatrefeuille) MALMENAIDE FIN / AUVERGNE 1742 » [Écart entre les Lignes de Chaînette : 28-29 mm],
D. Diderot, NAF 24932, f. 35-36, Bétaradiographie BnF, Bibliothèque nationale de France

L'autre région de production largement représentée est le sud-ouest de la France, principalement le Périgord et l'Angoumois⁴³, dont l'activité papetière fut étroitement liée au marché des Pays-Bas du fait d'entrepreneurs néerlandais qui s'y implantèrent au XVII^e siècle⁴⁴. Tout en fournissant leur pays en papier français pour l'impression, expressément filigrané aux *Armes d'Amsterdam*, ces négociants finirent par porter atteinte en France à l'hégémonie de Thiers et d'Ambert en important des Pays-Bas des papiers « écriture ». En raison d'avancées technologiques que la France tarda à adopter⁴⁵, ceux-ci gagnèrent dès 1750 une haute réputation en Europe : aussi leurs marques furent-elles rapidement copiées par des fabricants français dont la survie était menacée⁴⁶.

Dans nos corpus, les motifs courants tels le *Cornet* sur écu fleur-de-lisé (fig. 4⁴⁷), ou sur écu couronné⁴⁸, ou la *Hollandia* (fig. 5), sont accompagnés de noms réputés, dont il est difficile de savoir s'ils sont authentiques ou s'ils se substituent aux noms de fabricants français : « D & C BLAUW », « VAN DER LEY », « J. HONIG & ZOONEN », « JAN KOOL », « HC WEINEN & ZOONEN », « SEBILLE, VAN KETEL & WASSENBERGH », ou des initiales correspondantes (D & C B, VDL, HCW & ZOONEN, SKW) ainsi que des initiales « IV » (se

43. La production du Limousin était plus spécialisée dans le papier d'impression, voir le site de Gérard Coussot : <www.papetiers-filigranes.eu>.

44. Gabriel Delâge, *Moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin, op. cit.*, et *L'Angoumois au temps des marchands flamands*, Paris, Librairie B. Sédulchre, 1990.

45. Voir A. Chevallier, « La matière première : le papier », art. cité, et Pierre-Claude Reynard, « Les choix trop prudents des papetiers d'Ambert », dans *Livre des Congrès IPH, IPH Congress Book*, actes du congrès d'Annonay, 1994, vol. X, p. 80-82.

46. R. Gaudriault rapporte que « des marchands de papier parisiens demandent avec insistance au fabricant ambertois Vimal de faire confectionner à leurs frais des formes imitant la vergeure et le nom des fabricants hollandais afin que le public, qui était entraîné par le préjugé contre le papier du royaume, n'eût plus de raison de le refuser » (*op. cit.*, p. 52).

47. Les manuscrits de Condorcet à la Bibliothèque de l'Institut et à l'Académie des sciences ont été photographiés par N. Rieucou et G. Coutagne dans le cadre de l'Inventaire Condorcet. Nous remercions mesdames Mireille Pastoureau et Florence Greffe pour leurs autorisations et les personnels pour leur précieux concours.

48. Très rares en Auvergne (Nourrisson), les cornets sont associés à divers papetiers du sud-ouest (Dubois, Clavaud, Laroche, Ballande) ainsi qu'aux noms hollandais. Nos relevés sur une soixantaine de types confirment que l'écu fleur-de-lisé correspond à un format plus petit que l'écu couronné, comme l'indique R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, op. cit.*, p. 111-112, mais les premiers demeurent au-dessous de 330 × 420 mm tandis que les seconds vont de 340 × 440 à 390 × 490 mm (*in-plano*).

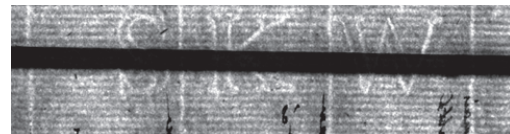
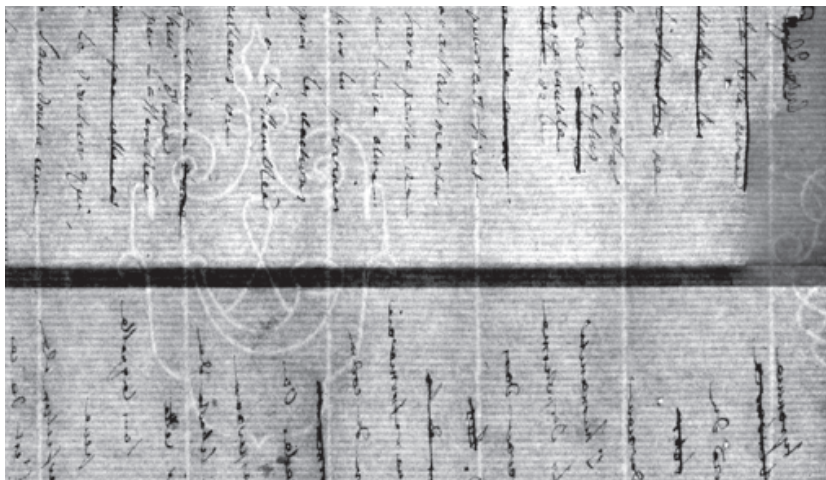


Fig. 4 : Papier « hollandais », Type BIF 12 : Vergé écri assez fin (0,110), assez lisse, dimensions rognées : 308 × 396 mm, filigrané : *Cornet* sur écu fleur-de-lisé, contremarque : « SKW » avec signe supplémentaire : monogramme d'Adrian Rogge, [ELC 25-27 mm].
N. de Condorcet, « Sur la formation des communautés de campagne », 1789, Ms 859, f. 197 v°-198 r° (in-4°).
Photographie : G. Coutagne, infographie : J. Pol (Bibliothèque de l'Institut de France)

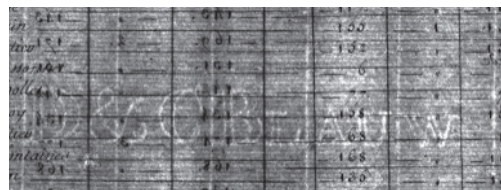


Fig. 5 : Papier « hollandais », Type BIF 114 : Vergé écri, assez épais (0,150), lisse, dimensions rognées : 318 × 440 mm, filigrané : *Hollandia* « Pro Patria »/« B », contremarque « D & C BLAUW », [ELC : 25-27 mm].
Main non identifiée : « État des sommes revenantes à chaque académicien », 1791,
Pochette générale de 1791, f. 2 r°, 1 v° (in-folio).
Photographie : G. Coutagne (Académie des sciences, Institut de France)

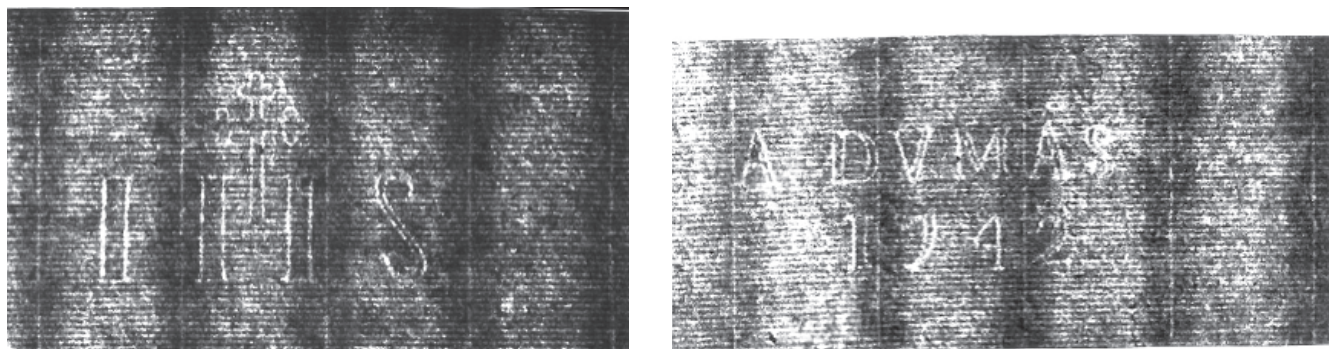


Fig. 6 : Type BNF 84 : Vergé écri, assez épais (0, 145), dimensions 360 × 500 mm, filigrané :
 « Nom de Jésus [IHS] », contremarque « A. DUMAS/1742 », [ELC 23- 24 mm].
 Ch. L. de Montesquieu, NAF 15465, f. 123-124, Bétaradiographie BnF, Bibliothèque nationale de France

référant traditionnellement à Villedary) ou du monogramme d'Adriaan Rogge (« AR », associé aux *Armes d'Angleterre*)⁴⁹. Des notes de travail de Buffon aux *Vies de Turgot et de Voltaire* de Condorcet, en passant par le *Salon de 1767* de Diderot, ainsi que d'innombrables lettres échangées pendant la seconde moitié du siècle, des milliers de feuillets manuscrits rédigés en France relèvent de cette production papetière dite « hollandaise » – importée, délocalisée ou imitée par la contrefaçon –, sur laquelle des études plus précises restent à mener⁵⁰.

Enfin diverses régions françaises, plus ou moins réputées, sont également représentées : Annonay associé au nom des Johannot⁵¹, plus rarement l'Angoumois (avec Durand ou Laroche « DANGOUMOIS », voire l'abréviation « DMOIS »). Dans les cahiers de Buffon la mention de la généralité d'Alençon (« G. DALANCON ») accompagne les noms de J. ou T. Vitrouil⁵² et de J. Souchet⁵³, on y trouve les noms de lieux « Vire » et « G. DE ROUEN/1777 » ; les noms de « P. CUCU/1778 » ou « H. PETIT/1782 » (Bernardin de Saint-Pierre), « L. LOUVRIER » (Rousseau) ou « SUBITO » (Diderot), proviennent aussi de Normandie. En provenance de Paris on trouve chez Bernardin de Saint-Pierre : « C. LEGRAS/G. DE PARIS/1778 » et « C. LEGRAS » chez Laclos en 1781 ; parmi les notes de Buffon deux autres contremarques : « A. BRUN FIN/G. DE PARIS » (1776), et « J. GODARD/G. DE PARIS⁵⁴ », une marque du Velay ainsi que plusieurs types de papier provenant de Lorraine⁵⁵.

Ces indications de provenance deviennent particulièrement utiles pour l'étude génétique des corpus lorsqu'elles permettent de distinguer plusieurs sources d'approvisionnement, voire plus spécifiquement des mains différentes. Ainsi le corpus de *L'Esprit des lois* se caractérise par une forte présence des papetiers du Périgord, tels Dumas (fig. 6), Ballande ou Marot,

49. L'aspect fortement normalisé des motifs et des contremarques rend la contrefaçon difficile à déceler.

50. Je remercie A. Kardinaal, historien néerlandais, pour ses conseils à ce sujet. Voir aussi R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 49-54 et J.-N. Barrandon, J. Irigoien, « Comment distinguer les papiers fabriqués en Hollande et en Angoumois de 1650 à 1810 », dans *Avant-texte, texte, après-texte*, éd. L. Hay et P. Nagy, Paris, Éditions du CNRS, Akadémiai Kiado, 1982, p. 19-26.

51. Région : Vivarais, orthographié « Vivarets » dans l'une des marques.

52. R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 24. L'initiale « G. » (suivie d'un nom de ville) renvoie ici à la division administrative « Généralité ».

53. R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 269, indique les dates de 1778 (millésime) et 1784 (date d'utilisation ?).

54. A. Brun ne semble pas figurer dans la liste de R. Gaudriault ; J. Godard y apparaît p. 215.

55. Au nom de Roussel, dont Gaudriault mentionne deux générations à Rambervillers (Saint-Dié) entre 1760 et 1808.

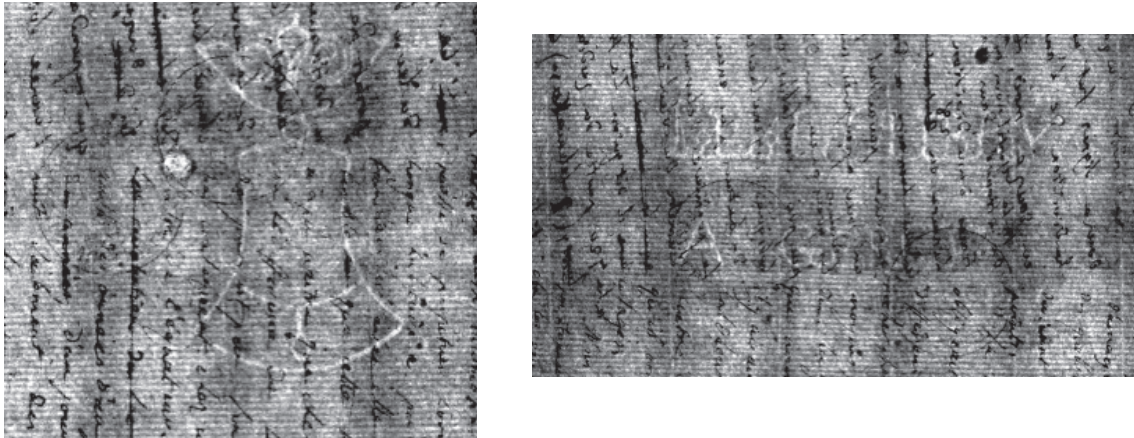


Fig. 7 : Type BIF 100 : Vergé écri foncé, assez épais (0,146), assez lisse, dimensions non rognées : 400 × 580 mm, filigrané :
Cloche couronnée, contremarque : « I. L. LOUBRY / A GERCY », [ELC : 25-28 mm]. N. de Condorcet, « Sur la manière de mesurer le temps », 1771-1778, Ms 883, f. 143 v°, 144 r° (in-4°). Photographie : G. Coutagne (Bibliothèque de l'Institut de France)

dont la production destinée à l'export transitait par Bordeaux. Or les cahiers de brouillons de Montesquieu, qui portent souvent la trace d'interventions successives de différentes mains, ont été préparés et entamés par les soins de ses secrétaires soit à Paris, soit à Bordeaux, ce dont le lieu de fabrication du papier fournirait l'indice. Par opposition aux feuillets employés d'abord à Paris, provenant pour la plupart d'Auvergne, ceux du Périgord présentent de très fortes probabilités d'un premier emploi à Bordeaux ou à La Brède. C'est ainsi que la provenance des papiers a pu contribuer, par recoupements avec l'étude des mains et des différentes strates rédactionnelles, à localiser ou mieux dater l'activité de certains secrétaires de Montesquieu⁵⁶. Celui désigné comme « L », par exemple, utilise des papiers d'Auvergne à Paris entre mars et août 1743, puis des papiers du Périgord à Bordeaux, au moins jusqu'en avril 1744, comme l'atteste une lettre de sa main à Latapie.

De même, si l'on s'intéresse à la répartition des tâches entre les collaborateurs de Buffon, on pourra constater que les papiers de Bexon sont principalement des papiers d'Auvergne et d'Alençon, tandis qu'un *Cornet* hollandais dans le volume Ms 864 signalera un autographe de Guéneau de Montbéliard⁵⁷. Il est aisé de concevoir le parti à tirer de tels indices

56. Voir Catherine Volpilhac-Auger, avec la collaboration de C. Bustarret, *L'Atelier de Montesquieu. Manuscrits inédits de La Brède*, Oxford, Voltaire Foundation, Napoli, Liguori Editore, 2001 et son Introduction aux *Œuvres complètes de Montesquieu*, vol. III, *De l'esprit des loix*, Manuscrits, t. I, Oxford, Voltaire Foundation/Napoli, Liguori Editore, 2008, p. xxiii-xxv et *passim*.

57. Cahier de remarques sur plusieurs chapitres des *Minéraux*.

géographiques⁵⁸ lorsqu'ils sont corrélés par une date, issue du filigrane lui-même ou de documents datés. Mais la provenance peut aussi contribuer à la datation de pièces non datées : ainsi plusieurs types de grossier papier à la « Cloche » provenant de Picardie, fabriqués par J.-L. Loubry, papetier de Gercy (fig. 7), ont permis d'établir que Condorcet s'approvisionnait ponctuellement lors de ses séjours chez sa mère à Ribemont, dans l'Aisne, en période de congés de l'Académie, jusqu'en 1775⁵⁹. L'installation de sa mère à Paris courant 1776 et la vente de la maison à la fin 1781 ayant mis fin à ces séjours, l'emploi de papiers picards peut être daté d'avant 1775 (et selon une faible probabilité de la période 1776-1781).

Tous les types que nous avons relevés ne figurant pas dans les ouvrages de référence, loin s'en faut, nous pouvons être amenés à nous contenter d'indices relatifs fournis par des recoupements à l'intérieur du corpus⁶⁰. Le filigrane à lui seul ne permet donc pas de dater automatiquement un feuillet, mais il permet de regrouper dans un faisceau d'hypothèses les différentes occurrences d'un même type, parfois réparties entre plusieurs cotes, voire conservées en divers lieux. La présence d'un hapax peut aussi conforter une hypothèse de localisation : ainsi une copie allographe des *Observations sur le Nakaz* a pu être reliée au séjour de Diderot à La Haye en 1774, car le vergé au filigrane *Hollandia* (surmonté des initiales « VKM », associé aux initiales « GR » couronnées en contremarque), employé à cette période par le chargé d'affaires de Dmitri Golitsyn, ambassadeur de Catherine II aux Pays-Bas et grand ami de Diderot, n'apparaît nulle part ailleurs dans le corpus du philosophe⁶¹.

« 1742 » et autres millésimes : apport à la datation

Nous disposons de deux sources d'information d'ordre matériel pour dater les papiers employés comme support d'un écrit au XVIII^e siècle : par des indices de fabrication, d'une part, puisque l'édit de 1741 requiert la présence dans le filigrane d'un millésime, date qui fournit un « *terminus a quo* ». Par des indices d'utilisation, d'autre part, car la consommation de chaque type de papier peut être située dans une chronologie relative si nous disposons d'occurrences datées : pour ce faire l'analyse des papiers de la correspondance, si les missives portent des dates, constitue une étape décisive, comme l'a montré l'analyse des lettres de Diderot à Sophie Volland.

Tant du point de vue des vendeurs que des usagers, cette denrée coûteuse faisait l'objet d'un emploi attentif, sinon parcimonieux. Si nous partons du principe que le papier était acheté au fur et à mesure des besoins, généralement dans la région d'utilisation, et utilisé dans un délai que les historiens ont évalué à moins de trois ans après l'achat⁶², sachant par ailleurs

58. Selon R. Gaudriault, les filigranes portant une indication de province avant 1739 sont des exceptions (*Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, op. cit.*, p. 27).

59. Gaudriault indique Laubry à Gercy (1779), *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, op. cit.*, p. 231.

60. Georges Buisson, « Les papiers d'André Chénier », *Sortir de la Révolution, Casanova, Chénier, Staël, Constant, Chateaubriand*, dir. B. Didier et J. Neefs, Saint-Denis, PUV, coll. « Manuscrits modernes », 1994, p. 33-57.

61. Georges Dulac, « L'édition des textes politiques de Diderot », *Studi settecenteschi*, n° 14, 1994, p. 303-328.

62. Voir Jean Irigoien, « La datation par les filigranes du papier », *Codicologica*, n° 5, 1980, p. 9-36, et pour le XVIII^e siècle, Russel Jones, « From papermill to scribe : the lapse of time », *Papers from the III European Colloquium on Malay and Indonesian Studies*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 1988, p. 153-169.



Fig. 8 : Type BIF 95 : Vergé légèrement azuré, assez épais (0,141), lisse, dimensions non rognées : 315 × 396 mm, filigrane millésimé : *Pot* surmonté d'un croisillon, contremarque : initiales « C.L.S. / 1779 », [ELC 26-28 mm]. N. de Condorcet, « Sur les éloges de Vicq d'Azir », 1779-1781 ?, ms. 855, f. 123 r^o, 125 r^o. Photographie : G. Coutagne. (Bibliothèque de l'Institut de France)

que la durée de vie des formes employées à la fabrication excédait rarement dix-huit mois⁶³, chaque type de papier connaît, chez un utilisateur donné, une période d'emploi vraisemblable inférieure à cinq ans. Mais il faut ajouter aussitôt qu'il convient de tenir compte d'éléments plus aléatoires tels que les réemplois de supports déjà utilisés, les déplacements, l'éventuel maintien de plusieurs stocks de papier dans divers lieux de travail et l'interférence avec des copistes ou secrétaires qui sont souvent également fournisseurs de papier, ou avec des institutions telles que l'Académie, susceptibles de pourvoir aux besoins de leurs membres par un approvisionnement à usage collectif (c'est le cas pour Condorcet).

Quant aux millésimes, assez rares avant 1739, on notera l'excessive fréquence de la date « 1742 », notamment dans les papiers d'Auvergne. Ce « faux millésime » ne doit pas nous induire en erreur : en appliquant à la lettre l'arrêt de 1741, les papetiers ont pendant plusieurs années maintenu la date de la première année d'application telle qu'elle était citée dans le texte de loi, à savoir l'année « 1742 ». Par ce biais, tout en appliquant la loi, ils cherchaient à soustraire leur production au contrôle fiscal que cette mesure était censée intensifier : le fait n'est pas une exception dans l'histoire du papier⁶⁴. Aussi doit-on considérer tout au plus cet

63. R. Gaudriault (*Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 14) la limite même à un an, se référant à Henk Voorn, qui estimait la production d'une paire de formes à environ 800 rames (*De Papier Molens*, t. I, p. 536).

64. Voir R. Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 27. Peter Bower décrit un phénomène similaire avec la date de 1794 dans l'histoire du papier au Royaume-Uni : « The White Art: the Importance of Interpretation in the Analysis of Paper », *Looking at paper*, *op. cit.*, p. 5-16. Voir aussi Richard Hills, *Papermaking in Britain, 1488-1988*, London, The Athlone Press, 1988.

indice comme un infaillible *terminus ante quem non* : le papier en question ne saurait avoir été produit avant 1742 ! Ce qui ne va pas sans conséquence, par exemple, pour retracer la genèse de l'*Esprit des Lois* dont la rédaction s'étend de 1739 à 1748. En revanche, il reste difficile de connaître⁶⁵, sinon par recoupements avec des occurrences datées par ailleurs, l'année de production réelle que masque cette date. Les rares filigranes millésimés portant d'autres dates sont par définition beaucoup plus fiables.

Un important travail de datation a pu être effectué sur les manuscrits de Diderot et de Condorcet par recoupements entre les indices matériels, l'examen des graphies et du contenu. Ainsi plusieurs des feuillets sur lesquels Condorcet rédigea ses *Fragments sur la liberté de la presse*, texte de publication posthume que l'on estimait jusqu'alors daté de 1776, portent un filigrane millésimé « 1779 » (fig. 8) : en croisant divers indices, codicologiques, graphiques et textuels, Nicolas Rieucan a proposé une date de rédaction aux alentours de 1781. À défaut de millésime, la datation peut aussi être relative à la période d'emploi d'un type de papier dans des documents datés : Georges Dulac a notamment corrigé la datation admise du *Discours au Roi par les députés d'une cour souveraine*, en corroborant les allusions à des événements de 1763 par l'identification d'un papier de Malmenaide que Diderot utilisa entre septembre 1759 et mars 1764⁶⁶.

De façon plus globale, une fois identifiés les différents types de papier correspondant aux trois grandes phases de composition du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*⁶⁷, et par comparaison avec des documents datés tels que les lettres de Condorcet à Turgot, l'analyse matérielle a permis non seulement de dater la plupart des ajouts hétérogènes qui émaillent les cahiers in-4° du *Tableau*, mais de situer dans la chronologie un « Plan » en neuf époques, « *Quatre-vingt seize Notes brèves* » et plusieurs « fragments » isolés⁶⁸. La pertinence de la méthode codicologique appliquée à ce corpus a encouragé le lancement d'un projet d'inventaire plus exhaustif, à commencer par la correspondance de Condorcet – une entreprise nécessairement collective qui vise à créer de nouveaux outils de travail⁶⁹. Nous passons, avec de telles études, du relevé descriptif, que les enquêtes en histoire du papier permettent d'exploiter, à une vision d'ensemble des corpus examinés sous l'angle codicologique. En effet la matérialité ne reflète pas seulement des procédés singuliers, mais elle révèle des « façons de faire » partagées par les milieux lettrés.

Outre les résultats obtenus en vue d'une meilleure connaissance des œuvres et des processus de travail, que peut-on tirer de l'observation matérielle de ces remarquables corpus ? Plusieurs constats s'imposent, qui distinguent peut-être la table de l'écrivain et du savant de celle du notaire, du commerçant ou du ministre à la même période⁷⁰. Plutôt

Vers une histoire des pratiques d'écriture

65. Les noms et initiales de papetiers fournissent des indices de datation moins précis que les fréquents changements de raison sociale au XIX^e siècle.

66. G. Dulac, « L'édition des textes politiques de Diderot », art. cité, p. 307-308.

67. Pierre Crépel, « Esquisse d'une histoire du *Tableau historique* », *MEFRIM*, n° 108, 1996-2, p. 469-502.

68. Voir Condorcet, *Tableau historique*, op. cit., 2004, et Nicolas Rieucan, « La neige avait-elle recouvert le volcan ? L'écriture par Condorcet du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* », *Genesis*, n° 22, « Philosophie », 2003, p. 12-35.

69. PARI « Inventaire Condorcet » (2011-2012), à l'initiative de N. Rieucan, financé par l'université Paris VIII, avec le concours des universités Lyon I et Paris I, et du Magdalene College, Cambridge.

70. Voir Béatrice Fraenkel, « L'insaisissable table à écrire », *Lieux de savoir*, op. cit., vol. II, p. 117-122.

que de généraliser ici la démonstration que Nathalie Ferrand a menée, sur le corpus de *La Nouvelle Héloïse* et des manuscrits de romanciers, en suivant les étapes de la genèse, il me paraît intéressant de tenter une comparaison des usages en partant du point de vue de la manipulation du support. Le papier, acheté et probablement stocké par « mains » pliées in-folio (soit vingt-quatre ou vingt-cinq feuilles entières, potentiellement cent pages d'écriture), est-il utilisé tel quel ou subit-il diverses transformations avant de servir à l'écriture, telles que le pliage et le découpage ? De quels modes d'assemblage et de classement les corpus, tels qu'ils nous sont accessibles, ont-ils gardé la trace ? Que savons-nous, et que nous apprennent les archives, sur les manières d'écrire au siècle des Lumières ?

Le pliage

Les sortes de grand format, commercialement destinées à l'emploi in-folio sous forme de registres, peuvent être associées à une mise en forme finale. Bien qu'il comporte des ratures, le manuscrit de l'*Histoire de ma vie* que Casanova mit en forme sur 3 700 feuillets in-folio⁷¹, à raison d'une trentaine de lignes par page, ressemble bien à une mise au net, qui aurait été préservée car le texte ne pouvait être transmis tel quel à l'imprimeur sans tomber sous le coup de la censure. Toutefois l'in-folio n'était pas réservé à ce seul usage, comme l'atteste la disposition fréquente en deux colonnes égales, l'une pour la copie et l'autre réservée aux corrections de l'auteur, sur de grands bifeuillets (*Pomponne* de Marcheval) disposés en cahiers qu'employa Condillac pour le *Dictionnaire des synonymes*⁷². Condorcet adopta souvent ce dispositif, par ailleurs courant parmi les archives de l'Académie des sciences, pour rédiger le *Tableau historique*, y compris dans ses brouillons. Il lui arrive aussi de diviser la page par zones inégales, lorsqu'il fait recopier son « plan sommaire » par son secrétaire, article par article, au coin supérieur de chaque feuillet, laissant à sa disposition les trois quarts restants pour y développer un « plan détaillé⁷³ ». D'après les brouillons conservés, Buffon et ses collaborateurs employèrent rarement le papier in-folio, sauf lorsqu'il s'agissait de tableaux calligraphiés, de listes de planches ou de mémoires récapitulatifs (Ms. 218). Et la table de Diderot représentée en 1767 par Van Loo, qui peint le philosophe occupé à répondre à une lettre, est jonchée de liasses pliées et de bifeuillets in-4° portant des traces de pliage⁷⁴.

De toute évidence, c'est le dispositif des cahiers pliés in-4°, le plus souvent dépourvus de couture, qui se trouve privilégié au XVIII^e siècle pour le travail de rédaction – il est courant chez Diderot, et c'est celui qu'adoptèrent Montesquieu comme Buffon afin de constituer des ensembles rédigés par unités discrètes, chapitres ou articles susceptibles d'être dictés, corrigés, recopiés et expédiés indépendamment les uns des autres, selon le rythme de travail des divers intervenants (fig. 9). Dans sa correspondance avec ses collaborateurs, véritable journal de bord, le naturaliste désigne les documents en cours d'élaboration par les termes suivants : « j'aurai l'honneur de vous envoyer sous peu le premier cahier corrigé de ma

71. Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, BnF, Département des Manuscrits occidentaux, NAF 28604 (1) à (10).

72. BnF, Département des Manuscrits occidentaux, NAF 9190-9192.

73. Condorcet, Bibliothèque de l'Institut de France, ms. 885 (I), 25 r°-26 r° et f. 37 r°, 38 r°-46 v°, voir *Tableau historique*, *op. cit.*, p. 149-150 et 154-164, ainsi que le descriptif p. 1147-1148.

74. Portrait reproduit dans *Les Plus Beaux Manuscrits des romanciers français*, dir. A. Angremy, Paris, Robert Laffont, coll. « La Mémoire de l'encre », 1994, p. 95.

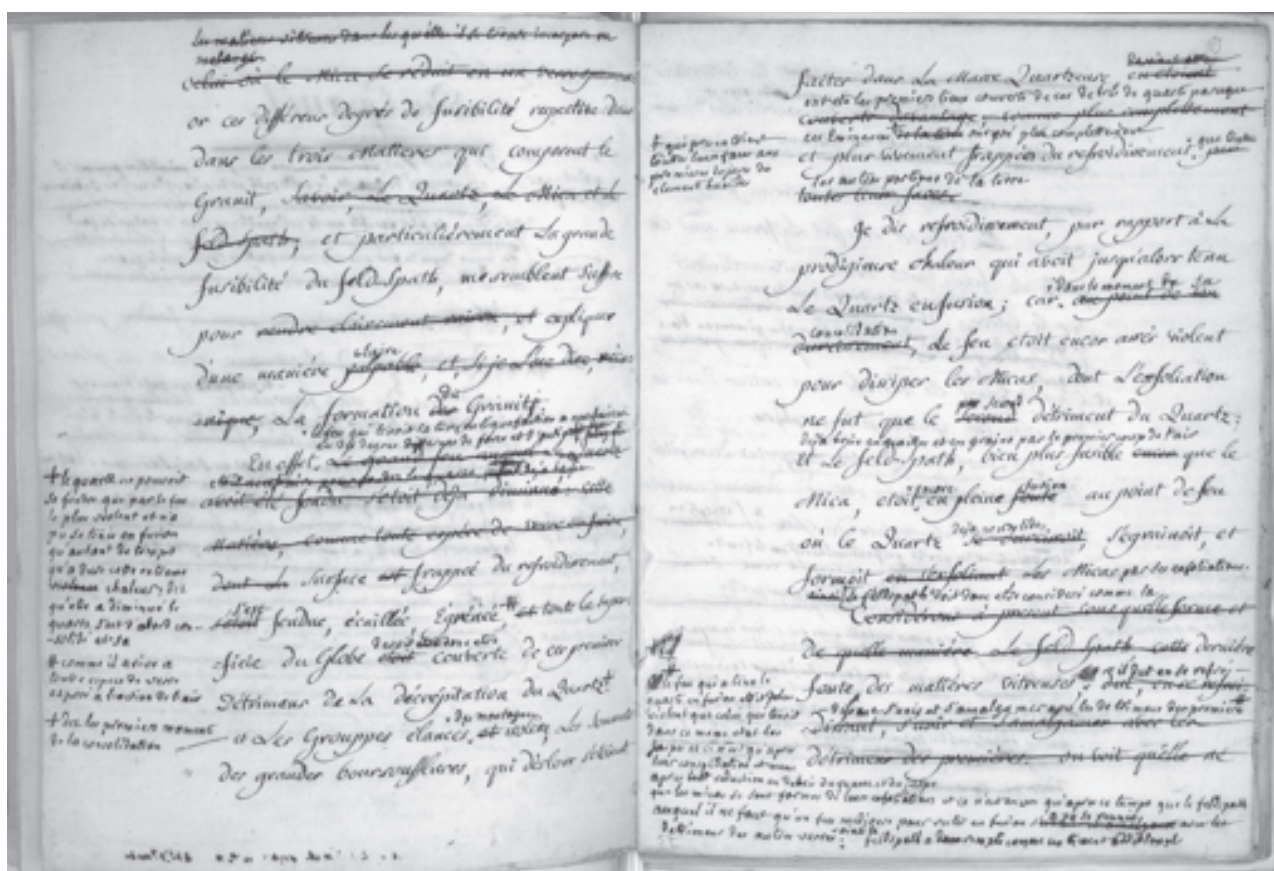


Fig. 9 : Cahier in-4° avec corrections autographes : Buffon et ses collaborateurs, *Histoire naturelle, Des minéraux*, ms. 734, f. 56 v°-57 r° (Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle)

main », « je vous enverrai la copie corrigée », il précise parfois : « j'y joins un cahier de notes intitulé “Les Perroquets” et qui a treize pages⁷⁵ ». Le nombre de pages permet d'identifier la version à laquelle on a affaire et de vérifier qu'aucun feuillet n'a été perdu. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les chapitres maintes fois remaniés de *l'Esprit des lois* comme les brouillons des articles de *l'Histoire naturelle* préfigurent par ce pliage in-4° (240 à 250 × 175 à 190 mm) le modèle standard du futur « cahier d'écolier », qui n'existe pas à l'époque en tant que produit commercialisé⁷⁶.

Tant que le texte n'a pas atteint un état jugé définitif, les cahiers de rédaction, au même titre que les cahiers d'extraits⁷⁷, sont faits pour circuler, pour être utilisés : « je vous renvoie ci-joint votre cahier d'extraits des voyageurs, dont j'ai fait usage », écrit Buffon. En ce sens les cahiers pliés in-4° constituent très explicitement des outils de travail, devenus les témoins d'une répartition des tâches dans le cas d'une entreprise collective. Quant aux cahiers d'extraits, dont les dossiers de *l'Histoire naturelle* conservent maint exemple, il s'agit de répertoires de citations que les collaborateurs constituent selon les directives de l'auteur.

75. Lettres à l'abbé Bexon, dans P. Flourens, *Des manuscrits de Buffon*, Paris, Garnier frères, 1860.

76. Les autobiographes (Azaïs, Rousseau, Bombelles) mentionnent toutefois un « livre blanc » ou « livret blanc » utilisé surtout en voyage, sorte de carnet relié fabriqué chez soi ou acheté auprès d'un relieur.

77. Voir Élisabeth Décultot, « Lire, copier, écrire. Enquête sur la bibliothèque manuscrite de J. J. Winckelmann », dans *Bibliothèques d'écrivains*, dir. P. D'Iorio et D. Ferrer, Paris, CNRS Éditions, 2001, p. 29-50 ainsi que C. Volpilhac-Auger, « L'ombre d'une bibliothèque : les cahiers d'extraits de Montesquieu », *ibid.*, p. 51-69.

Leur mise en page peut être conçue soit pour une copie qui sera intégrée au fil de la rédaction (matériellement intact, le cahier peut servir en plusieurs occasions), soit pour faciliter le découpage, au fur et à mesure des besoins, des fragments qui seront fixés par un point de cire au lieu d'insertion. Enfin un cahier peut être entièrement consacré aux corrections : comme Montesquieu l'a pratiqué pour les *Lettres persanes* (utilisant un cahier in-4° et un in-folio)⁷⁸, Sade a recouru au cahier pour dresser sur un support distinct du corps principal de la rédaction une liste détaillée des ajouts et des corrections⁷⁹ – une formule maniable, probablement appréciée des imprimeurs. Certes ces témoins matériels parvenus jusqu'à nous n'excluent pas l'emploi de feuilles volantes, telles ces observations complémentaires à un jeu d'épreuves que Buffon envoie à l'abbé Bexon « sur le feuillet d'autre part » : supports par définition épars, plus aisément perdus ou brûlés comme « papiers inutiles ».

Découpage, assemblage et réemploi

Cela implique que le pliage et le découpage constituaient des interventions courantes dans la préparation du support pour l'écriture au XVIII^e siècle. Les secrétaires séparaient les feuilles, achetées doubles (bifeuillet in-folio de quatre pages solidaires), en feuilles simples qu'ils pliaient en deux, obtenant à nouveau un « bifeuillet », cette fois in-4° : ces préparatifs de routine transformaient toute une série de feuilles, par un geste répétitif. Selon les besoins du travail, copie d'extraits, rédaction autographe ou notes sous la dictée, ces bifeuillets in-4° pouvaient être utilisés l'un après l'autre, comme c'est le cas chez Montesquieu pour la huitième liasse du ms. 2506, ou chez Condorcet pour la *Vie de Voltaire* (ms. 865, f. 252-260). Mais tout projet de rédaction suivie incitait à disposer à l'avance en cahier deux à sept ou huit bifeuillets emboîtés⁸⁰. Si l'on avait prévu trop large, ou que le sujet restait en suspens, les derniers feuillets demeuraient vierges : les détacher aurait fragilisé l'assemblage⁸¹.

Dans ces cahiers de travail, en effet, la présence d'une couture est rare : elle pouvait être temporaire – ainsi chez Montesquieu, chacune des deux unités du ms. 1914 (Bibliothèque municipale de Bordeaux), composées de six et sept bifeuillets, est reliée par un fil au coin supérieur gauche, comme par une agrafe. Certains feuillets portent de multiples trous : cette forme d'assemblage laissait donc la possibilité de déplacer, d'ajouter ou d'ôter aisément un bifeuillet en cours de rédaction⁸². En revanche, on distingue nettement les ajouts insérés ultérieurement dans l'un de ces cahiers cousus ou non, soit du fait de l'hétérogénéité du type de papier, soit simplement des différences de pliage ou d'une pagination corrigée. Ainsi une étude du *Salon*

78. Madeleine Laurain-Portemer, « Le dossier des *Lettres persanes*, notes sur les cahiers de corrections », [Revue historique de Bordeaux, n° 2, 1963, p. 41-87] *Revue Montesquieu*, n° 6, p. 71-85, et C. Bustarret, « Étude des différents types de papier utilisés dans les Cahiers de corrections des *Lettres persanes* (NAF 14365) », dans Montesquieu, *Œuvres complètes, op. cit.*, t. I, 2004, Annexe V, p. 621-624.

79. J.-C. Abramovici, « Au travers des mailles du filet sadien », dans Sade, *Les Infortunes de la vertu*, Paris, CNRS Éditions/BnF/Zulma, coll. « Manuscrits », 1995.

80. En effet la pagination passe généralement au second bifeuillet à la suite de la page 2, et non à la suite de la page 4 du premier bifeuillet.

81. C. Volpilhac a su exploiter ces indices de prévision et de remaniements pour l'analyse génétique de *l'Esprit des lois*, voir notamment Montesquieu, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. III, p. xxvi-xxvii et *passim*.

82. Les faveurs nouées en tête et en pied de page, que l'on rencontre par exemple dans les comptes rendus de séances de l'Académie des sciences, faisaient-elles partie d'une procédure de validation du document produit sous forme de cahier, issue de pratiques juridiques ou administratives ?

ne point melle
ce chap. cora trop
constone a ce que
l'on a du penser

29
~~Chapitre 27~~

De la Jurisprudence
Romaine

est il si avrai que le
Changement du
gouvernement ait
produit le droit de
prestar
confessé tout
Ceci avec ces
raison pour donner à la loi une
que j'ay mis
au lieu l'usage que les magistrats
de Rome
n'ont pas en abusés, cela fit
naître un certain art pour
plier la loi aux affaires, mais pour

les Romains soumis d'abord à un
gouvernement populaire s'occupent de
la loi avec des raisons pour donner à la loi une
qui j'ay mis
au lieu l'usage que les magistrats
de Rome
n'ont pas en abusés, cela fit
naître un certain art pour
plier la loi aux affaires, mais pour

Fig. 10 : Cahier in-4° avec « papillon » épinglé : Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Rejets, ms. 2506/12, f. 2 r°, 3 r° (Bibliothèque municipale de Bordeaux)

de 1767 menée après l'identification des papiers a fourni aux éditeurs une vision nouvelle de la méthode de travail de Diderot, qui aurait procédé par cahiers séparés, dont certains présenteraient une mise au net tandis que d'autres seraient restés à l'état de brouillon⁸³. Notons qu'il existe également des mises au net destinées à l'impression sur cahiers in-4° : ainsi la copie personnelle de *La Nouvelle Héloïse* qu'a conservée Rousseau, initialement destinée à Rey, se caractérise par l'emploi du recto seul (à la différence des brouillons) et d'étroites marges réservées aux protes. L'abondance des ratures et des reprises interlinéaires ajoutées par l'auteur ont modifié le statut de cette copie, toutefois ce document confirme que le cahier in-4°, même soigneusement calligraphié, pouvait constituer un objet transitoire.

Le cahier de travail est également pourvu de pièces annexées. C'est bien à leur fixation par épingle dans les marges de tel ou tel cahier de *l'Esprit des Lois* que nous devons la préservation de petits morceaux de papier qu'utilisait Montesquieu, sous le nom de « bultins » ou de « papillons » (voir fig. 10), pour y reporter notes de régie et références bibliographiques, qu'il pouvait par ce moyen repositionner en cas de modification⁸⁴. De tels fragments, in-8° ou de découpage irrégulier, parfois sous la forme de bandes de quelques centimètres carrés⁸⁵, le plus souvent insérés par collage⁸⁶, ont servi de supports aux notes de lecture ou aux additions : ce sont les « papiers volants » sur lesquels Diderot annota *De l'Homme* d'Helvétius, après avoir griffonné dans les marges de l'imprimé, ceux qu'employèrent ses copistes Meister et Girbal afin de compléter les citations de sa *Réfutation*⁸⁷.

Les cas de formats réduits employés pour des fonctions moins auxiliaires sont exceptionnels : c'est vraisemblablement à partir d'un pliage in-8° de cinq feuilles de format courant que Sade avait découpé trente-trois feuillets de 120 mm de large, qu'il colla (ou fit coller) en 1785 pour rassembler les *120 Journées de Sodome* sous forme de rouleau. Ce spectaculaire exemple de micrographie n'est pas dû à la contrainte carcérale, car on sait que le divin marquis bénéficiait à la Bastille d'un traitement matériel privilégié qui lui permettait à la même période d'écrire sur des cahiers, mais aux risques de destruction encourus du fait de la censure⁸⁸. Ce n'est pas le moyen de l'assemblage mais à l'inverse celui de la dispersion en unités discrètes qu'emprunta André Chénier pour faire « passer » clandestinement hors des murs de la prison de Saint-Lazare, en juillet 1794, les *Iambes*, ultimes poèmes qu'il avait rédigés sous forme de micrographies sur d'étroites bandes de papier de 150 mm de long par 45 à 60 mm de large.

83. Didier Kahn, Annette Lorenceau, « Le manuscrit autographe du *Salon de 1767* », *Œuvres complètes de Diderot*, études recueillies par G. Dulac, Napoli, Bibliopolis, *Studi Settecenteschi*, n° 14, 1994, p. 267-288.

84. C. Volpillac-Augier, Montesquieu, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. III, p. xxxiv-xxxvi, et « L'étoile et le papillon », *Revue Montesquieu*, n° 7, 2004, p. 9-24.

85. Pièces rapportées que la tradition éditoriale, à la suite des médiévistes, a qualifiées de « béquets ».

86. Voir les extraits découpés par les collaborateurs de Buffon (BMNHN, Ms 218). À défaut de collage ces pièces encourrent le risque de s'égarer : D. Kahn et A. Lorenceau mentionnent ainsi trois « courtes notes » jadis annexées au manuscrit de la BnF, retrouvées dans une collection privée américaine (« Le manuscrit autographe du *Salon de 1767* », art. cité, p. 268-269).

87. Roland Desné, « L'établissement du texte pour une édition critique de la *Réfutation de "L'Homme" d'Helvétius* », *Studi settecenteschi*, n°14, p. 241-266.

88. Voir *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, dir. François Moureau, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1993.

Si la nécessité de dissimuler un écrit peut ainsi conduire à des prouesses graphiques que ne renierait pas un professionnel, le recours à une écriture de petit calibre et à une mise en page fort dense peut également relever d'une simple mesure d'économie lors de la mise au net, comme en témoigne le manuscrit sur cahiers in-4° des *Liaisons dangereuses*. La hausse des prix du papier entre 1765 et 1771⁸⁹ peut certes expliquer les réemplois de lettres reçues comme support de brouillons : toutefois ce recours fréquent excède largement cette période, parmi les papiers conservés de Condorcet⁹⁰, et chez Bernardin de Saint-Pierre, qui prend aussi des notes au verso d'un faire-part de mariage imprimé. Les écrits de jeunesse du savant Ampère, qu'il s'agisse d'équations ou d'un journal sentimental, sont souvent rédigés sur des feuillets d'anciens livres de comptes familiaux réemployés⁹¹. Mais comme l'indiquent les *marginalia* compulsives de Voltaire, qui émaillent imprimés et manuscrits, une telle pratique consiste aussi à répondre instantanément à l'écrit par l'écrit, à mêler aux feuillets vierges du « déjà écrit », autographe ou allographe, pour servir de support à la création, loin du mythe de la « page blanche ». Une ébauche précoce de *La Nouvelle Héloïse* apparaît ainsi au verso d'un brouillon d'une lettre à Voltaire du 18 août 1756 et Rousseau a réutilisé comme brouillons plusieurs lettres reçues⁹² dont les caractéristiques matérielles (mention de l'adresse, présence du sceau) manifestent au niveau proprement scriptural la dimension autoréférentielle du roman épistolaire.

Écriture en mouvement, mobilité des objets écrits

Le fétichisme de l'objet écrit qu'il mit en scène dans les *Confessions*⁹³ animait assurément la main de Rousseau, copiste de musique professionnel, lorsqu'il exécuta en hommage à Sophie d'Houdetot et Madame de Luxembourg, entre novembre 1759 et décembre 1760, deux copies calligraphiées de l'ensemble de son roman sur de petits cahiers in-8° – dont le format réduit ne pouvait toutefois rivaliser avec celui de l'imprimé, tel l'in-18 fait, comme le précisait Bernardin de Saint-Pierre, pour se loger dans la poche des dames. Mais la recherche d'une adéquation entre le support matériel et la disposition physique et émotionnelle du scripteur traduit aussi une compétence – ainsi le choix d'écrire en marchant, et en plein air, incitera Rousseau à détourner un support initialement non destiné à l'écriture : la carte à jouer⁹⁴, plus légère que les anciennes tablettes. Composée de quatre couches de papier contrecollées, la carte rigide et lisse n'était imprimée que sur une face : en la disposant le plus souvent « à l'italienne », peut-être dans sa paume ouverte, le « promeneur » debout y

89. Voir A. Chevallier, « La matière première : le papier », art. cité, p. 41.

90. Par exemple une lettre in-folio de Daudibert Caille datée du 9 avril 1791, dont le verso vierge, plié in-4° et divisé en deux colonnes, fut utilisé pour un brouillon sur les assignats (voir fig. 2).

91. Voir Ph. Lejeune, « A.-M. Ampère, diariste amoureux », <www.autopacte.org/28Ampere.pdf>.

92. Lettre reçue collée au coin supérieur du folio 221 recto.

93. Rousseau évoque la mise au net de la première version de *La Nouvelle Héloïse* pendant l'hiver 1756 : « employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la non pareille bleue pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolais comme un autre Pygmalion », *Confessions*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, p. 436 (voir N. Ferrand, « J.-J. Rousseau, du copiste à l'écrivain », art. cité, p. 199).

94. *L'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert décrit la fabrication des cartes à jouer sans mentionner cet usage second. L'exposition « Le papier à l'œuvre » (juin 2011) a présenté un croquis de Greuze esquissé au verso d'une carte à jouer (Musée du Louvre, Inv. 27016).

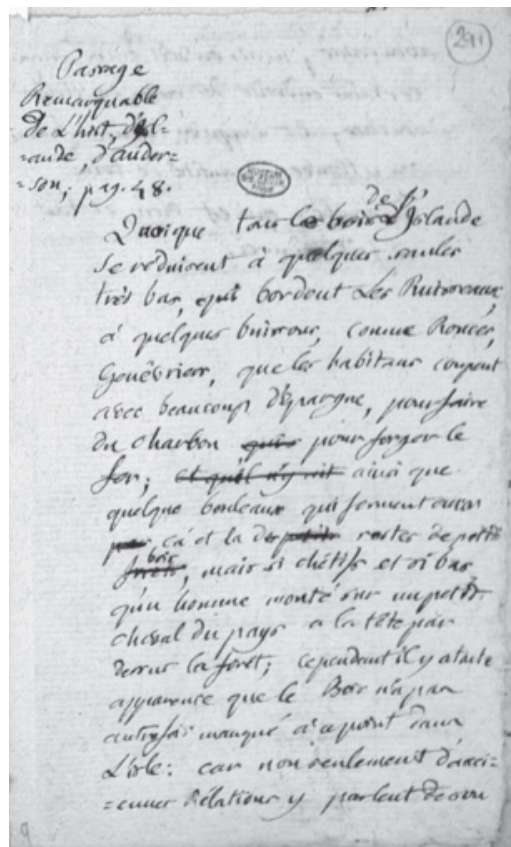


Fig. 11 : Fiche de travail : Buffon et ses collaborateurs, *Histoire naturelle, Des Minéraux*, ms. 218, f. 281 r° (Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle)

inscrivait à la mine de plomb les ébauches de ses *Rêveries*, notes fugaces que le philosophe repassait patiemment à l'encre une fois de retour à sa table⁹⁵. Le jeu de cartes ainsi démembré n'invitait-il pas à renouveler ce geste au gré des promenades ?

Si les cartes à jouer ont préfiguré les usages du bloc-notes aux feuillets détachables cher aux écrivains voyageurs du xx^e siècle, les archives témoignent que ce support de petit format (environ 85 × 56 mm) remplissait couramment dès le début du siècle la fonction de fiche : en 1704 le faussaire Bordenave contresignait les adresses de ses clients sur des cartes qu'il cachait dans une cassette, et vers 1787 des cartes à jouer servaient de fiches de bibliothèque à la Bastille⁹⁶. Le mathématicien Georges Le Sage (1724-1803) les employa quant à lui sa vie durant comme support pour ses notes scientifiques et autobiographiques, accumulant

95. Bernhild Boie, « L'écrivain et ses manuscrits », dans *Manuscrits des écrivains*, op. cit., p. 34-53, ill. p. 48-49. Voir aussi le cas d'Azais, inventeur d'un matériel spécifique pour écrire en marchant, Ph. Lejeune, « Hyacinthe Azais, diariste ambulant », *Lalies*, n° 28, 2008, p. 221-227.

96. *La Bastille ou « l'enfer des vivants » à travers les archives de la Bastille*, dir. Élise Dutray-Lecoin et Danielle Muzerelle, Paris, BnF, 2010, p. 91 et p. 158.

trente-cinq mille fiches datées, réparties dans des sachets contenus dans des boîtes : son incapacité à articuler par ce moyen la finesse de l'indexation mobile et l'ambition d'un classement universel rendit son projet de « noographie » impossible à maîtriser⁹⁷. Cet exemple extrême donne plus de poids encore au rôle essentiel joué par le cahier de bifeuillets in-4°, à la fois maniable et susceptible de remaniements, à l'ère des grands projets romanesques ou encyclopédiques comportant des milliers de pages.

Cependant la fiche sur papier ordinaire existait également, comme l'attestent les termes de « notices » ou « petites notices », par lesquels Buffon désignait des supports intermédiaires entre le cahier et le « papillon », à savoir des fiches de travail au format in-8° ou in-16, pour la plupart allographes, dont plusieurs exemples ont été conservés parmi ses papiers (fig. 11). À la différence de la carte à jouer, la fiche de papier courant peut être alternativement épinglée lorsqu'on l'insère dans un cahier, ou classée séparément parmi d'autres fiches de même format. On peut la considérer comme l'emblème de la nécessaire mobilité des supports circulant au sein de vastes chantiers d'écriture souvent collectifs, de même que la carte à jouer illustre, au-delà de l'anecdote, l'agilité du corps écrivant qui s'émancipe de la table de travail.

Nous constatons donc au fil des corpus étudiés plusieurs pratiques communes, qui caractérisent les usages courants du papier à écrire au XVIII^e siècle, sur la table de l'écrivain et autour d'elle, tels que le rôle central confié aux cahiers in-4° ou le recours aux « papillons » et fiches mobiles de format in-8° ou inférieur. Du point de vue du rapport entre la disposition graphique, le format et la qualité du support, les manuscrits de travail semblent moins tributaires de conventions établies que la correspondance⁹⁸, qui donne dans la seconde moitié du siècle une forte préséance au papier à la mode hollandaise. S'il privilégie ce dernier, à l'instar de Diderot, comme papier à lettres à partir des années 1760, Condorcet ne réserve pas nécessairement le médiocre papier picard aux brouillons les plus grossiers. Quoique la plupart des usagers se montrent attentifs à la qualité des sortes les plus fines (et les plus coûteuses), on ne saurait pour autant assigner de façon figée telle étape donnée de l'élaboration textuelle à tel type de support, à tel format de papier, ne serait-ce qu'en raison des interventions multiples qui viennent s'additionner à sa surface sans s'effacer réciproquement. Le rôle des secrétaires et copistes ne concerne pas seulement l'inscription mais aussi la gestion du papier, son approvisionnement et sa préparation : leur propension à une pratique régulière, normée ou répétitive, souligne l'intérêt pour l'analyse des faits matériels inattendus ou discontinus, traces d'incidents ou de remaniements. Qu'il s'agisse de classer, de dater les documents ou de localiser le lieu de rédaction, l'analyse matérielle requiert un inventaire détaillé, une démarche comparative et une enquête historique approfondie.

L'usager en écrivant s'approprie son support : pliage et assemblage constituent des marqueurs forts parmi ces « façons de faire » auxquelles s'attache le regard du codicologue. Les réemplois, motivés par un souci d'économie ou par l'urgence de l'instant, rappellent qu'un même support cumule souvent plusieurs usages. Par ailleurs un écrit peut changer de statut sans changer de support, lorsqu'une mise au net « définitive » exécutée par un copiste

97. Voir l'étude de Philippe Lejeune déjà citée, <www.autopacte.org/26Brouillon.pdf>.

98. Voir Janet Gurkin Altman, « Epistolary Conduct: The Evolution of the Letter Manual in France in the Eighteenth Century », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n° 304, 1992, p. 866-869.

professionnel, voire une copie d'hommage dont le support a été choisi et calibré avec soin, redeviennent à leur tour un brouillon, comme Philippe Lejeune l'a montré dans son étude du *Journal d'un Voyage de Suisse* du marquis de Bombelles⁹⁹. Aussi convient-il d'observer jusque dans les moindres indices ces différents supports, dont l'organisation paraît répondre à des exigences pratiques plutôt qu'à un modèle normatif.

Or c'est précisément parce que les choix de mise en forme de l'écrit de travail sont assez peu formalisés qu'une analyse matérielle parvient à y déceler un enchaînement de causalités pratiques qui s'avèrent pertinentes au sein de chaque corpus¹⁰⁰ – à condition toutefois d'aborder l'objet écrit en tenant compte de son déploiement temporel, de sa relation à d'autres documents, de son éventuelle circulation entre les mains de différents intervenants. Autant dire que la seule identification d'un filigrane, à quoi l'étude codicologique se trouve encore souvent réduite, n'apporte aucun résultat sans un effort quelque peu systématique pour contextualiser l'occurrence spécifique en remontant au type de papier, pour comparer les dimensions constatées aux formats d'origine sans omettre les effets du pliage, pour déduire de l'identité du fabricant les aires de diffusion de sa production, pour analyser la mise en page en tenant compte des conditions concrètes (lieux, moyens financiers, logement, attitudes corporelles) qui ont pu affecter le rythme et le développement du travail scriptural. L'expertise ainsi conçue relève d'une entreprise collective, puisqu'il s'agit de rendre à chaque corpus écrit son environnement matériel, animé de multiples interactions, de restituer grâce à l'étude des supports et des tracés la chorégraphie de gestes nécessaires ou aléatoires qui ont scandé l'acte d'écrire.

Tableau 1 : Comparaison entre formats officiels (Auvergne) et occurrences relevées dans les manuscrits

Fabricant (d'après le filigrane)	Dimensions restituées in-folio H × L*	Type MUSE	Auteur	Cote**
-------------------------------------	--	-----------	--------	--------

Pomponne – Dimensions de référence : 383 × 256 mm (in-folio) selon le tarif de 1739-1741				
P. CUSSON	384 × 256	MBX5	Montesquieu	BB Ms. 2506/3
P. C. / H. J. C[USSON]	384 × 253	BNF489	Montesquieu	NAF 12832
G. MALMENAIDE	384 × 252	MBX115	Montesquieu	BB Ms. 2133
J.VIMAL / I. CHABRIER	386 × 252	BNF508	Montesquieu	NAF 12836
G. MARCHEVAL	388 × 250	BNF497	Montesquieu	NAF 12832
A. M. / LAINE	385 × 250	BNF488	Montesquieu	NAF 12832
?	380 × 250	BNF183	Montesquieu	NAF 14365
A. M. / C. M.	380 × 245	BNF127	Montesquieu	NAF 15465
V. BEAL	372 × 248	BNF2	Diderot	NAF 13722

99. Voir < www.autopacte.org/Ecrireunvoyage.pdf>.

100. Le travail achevé du copiste professionnel, qui consiste justement à gommer, dans l'objet final, les traces du processus d'élaboration, donne moins de prise à l'analyse codicologique.

I. CUSSON	372 × 246	MBX33	Montesquieu	BB Ms. 2506/16
V. BEAL	370 × 245 +	BNF79	Montesquieu	BB Ms. 2506/1
G. MALMENAIDE	370 × 245	BNF125	Diderot	NAF 24932
I. BERGER	370 × 240	BNF003	Diderot	NAF 13728
J. NOURRISSON	365 × 235	BNF75	Saint-Simon	NAF 23097
I. B. MARCHEVAL	362 × 246 +	BNF509	Condillac	Fr. 9190
J. BERGER	360 × 247 +	BIF097	Condorcet	BI Ms 857

Griffon – Dimensions de référence : 351 × 231 mm (in-folio) selon le tarif de 1739-1741				
I. AURILHON	350 × 230	BIF058	Condorcet	BI Ms. 855
C. PIGNION	350 × 230	BIF062	Condorcet	BI Ms. 857
G. MALMENEDE	350 × 230	BNF124	Diderot	NAF 24932
I. BOUCHET	350 × 225	BIF024	Condorcet	BI Ms. 865
A. SAUVADE	348 × 228	BIF072	Condorcet	BI Ms. 855
I. B. MARCHEVAL	340 × 220	BNF10	Diderot	NAF 13728
? LAINE	338 × 217	MBX18	Montesquieu	B.Ms. 1913
J. VIMAL	336 × 220 +	MBX19	Montesquieu	BB Ms. 1913
G. MALMENEDE	336 × 220 +	MBX53	Montesquieu	BB Ms. 1866/3
I. B. MALMENAIDE	336 × 218	BNF86	Rousseau	NAF 1183
I. CUSSON	330 × 219	MBX29	Montesquieu	BB Ms. 1913
P. CHABRIER	328 × 216	MBX63	Montesquieu	BB Ms. 2191

Petite Tellière – Dimensions de référence : 331 × 216 mm (in-folio) selon le tarif de 1739-1741				
B. GOURBEYRE	330 × 207	BNF308	Montesquieu	NAF 14365
?	328 × 205 +	MBX99	Montesquieu	BB Ms. 2186
I. J. CUSSON	320 × 202 +	MBX86	Montesquieu	BB Ms. 1696/30
V. BEAL	318 × 210 +	BIF022	Condorcet	BI Ms. 865
G. AURILHON	315 × 207	MBX3	Montesquieu	BB Ms. 2506/1
I. CUSSON	315 × 205	BNF4	Diderot	NAF 24931
HENRY AINE	312 × 200 +	BIF057	Condorcet	BI Ms. 875
J. BERGER	310 × 202 +	BIF091	Condorcet	BI Ms. 885-II

* Les occurrences classées ici de la plus grande à la plus petite représentent une sélection.

** Cotes provenant de la Bibliothèque nationale de France (NAF ou Fr), de la Bibliothèque municipale de Bordeaux (BB) ou de la Bibliothèque de l'Institut de France (BI).

(+) Occurrences rognées, le format initial était nécessairement plus grand de quelques millimètres.

CLAIRE BUSTARRET est ingénieure de recherche au sein de l'équipe Anthropologie de l'écriture, IIAC, CNRS-EHESS. Formée en codicologie à l'ITEM, spécialiste des pratiques d'écriture modernes et contemporaines (XVIII^e-XX^e s. – « Couper, coller dans les manuscrits de travail du XVIII^e au XX^e siècle », dans *Lieux de savoir*, Albin Michel, vol. II, 2011), elle a publié sur divers corpus, tels Roussel, Balzac, Zola, Montesquieu, Condorcet, Proust, et sur les dessins d'écrivains (dir. C. Bustarret, Y. Chèvrefils-Desbiolles, C. Paulhan, *Dessins d'écrivains, de l'archive à l'œuvre*, ITEM, Le Manuscrit, 2011). Elle est membre de l'AFHEPP (Association française pour l'histoire et l'étude du papier et des papeteries) et déléguée de l'IPH en France (Association internationale des historiens du papier).

Claire.Bustarret@ehess.fr

Résumés

Usages des supports d'écriture au XVIII^e siècle : une esquisse codicologique

L'analyse matérielle des manuscrits du XVIII^e siècle procure une moisson d'indices non négligeables. Un inventaire méthodique détaillé (ne se limitant pas au relevé de filigranes) permet d'identifier les différents types de papier employés par Diderot, Buffon ou Condorcet. Toutefois, ces données codicologiques ne deviennent exploitables que si l'on se réfère à l'histoire de la fabrication du papier à l'ère préindustrielle : une approche critique des formats, des provenances et des éléments de datation s'avère nécessaire. La codicologie donne aussi accès aux usages du papier : plier, découper, assembler et réemployer sont des gestes courants au XVIII^e siècle, tant du fait des secrétaires que des auteurs eux-mêmes. Ces pratiques favorisent la plasticité et la mobilité des unités textuelles : « papillons » épinglés de Montesquieu, fiches sur cartes à jouer de Rousseau, cahiers in-4° de *l'Esprit des Lois* ou de *l'Histoire naturelle*. Ainsi l'approche de l'objet écrit dans sa dimension la plus strictement matérielle permet d'articuler l'étude des pratiques intellectuelles et des processus créatifs avec l'histoire de la consommation et des usages du papier.

The material analysis of 18th century manuscripts yields a significant amount of clues. A detailed and methodological inventory, not limited to a list of watermarks, allows us to identify the different types of paper used by Diderot, Buffon or Condorcet. However, this codicological data can only be exploited if referred to the history of paper making in the pre-industrial era: a critical approach to format, provenance and elements allowing dating is essential. Codicology also enlightens us on the various paper uses: folding, cutting, assembling and re-using were common gestures in the 18th century, as much of the secretaries as of the authors themselves. This practice favors the plasticity and mobility of textual units: Montesquieu's pinned-on "butterflies", Rousseau's notes on playing cards, quarto notebooks for *l'Esprit des Lois* or *l'Histoire naturelle*. Thus, by approaching the written object in its strictly material dimension we can associate the study of intellectual practices and the creative processes with the history of paper's consumption and usage.

Die materielle Analyse von Manuskripten des 18. Jahrhunderts liefert eine Fülle äußerst wichtiger Indizien. Ein detailliertes

methodisches Inventar (das sich nicht nur auf Wasserzeichen beschränkt) erlaubt es, die verschiedenen Papiersorten zu identifizieren, die von Diderot, Buffon oder Condorcet verwendet wurden. Jedoch werden diese kodikologischen Daten erst nutzbar, wenn man sie auf die Geschichte der Papierherstellung im vorindustriellen Zeitalter bezieht, d.h. kritisches Erfassen von Formaten, Herkunft und Datierungselementen. Die Kodikologie verschafft auch Zugang zu den Nutzweisen des Papiers: falten, zuschneiden, zusammenfügen und wiederverwenden sind die gängigen Nutzweisen im 18. Jahrhundert, und zwar ebenso bei Sekretären wie bei den Autoren selbst. Diese Praktiken favorisierten die Plastizität und Mobilität der Texteinheiten: Montesquieus aufgesteckte „Schmetterlinge“, Rousseaus Zettel auf Spielkarten, Quarthefte vom *Esprit des Lois* oder der *Histoire naturelle*. So ermöglicht es die Definition geschriebener Objekte auf streng materieller Ebene, die Erforschung intellektueller Praktiken und kreativer Prozesse mit der Geschichte des Verbrauchs und der Nutzung von Papier zu verbinden.

El análisis material de los manuscritos del siglo XVIII brinda una cosecha de indicios nada desdeñable. Un inventario metódico detallado (que no se limite al registro de filigranas) permite identificar los diferentes tipos de papel utilizados por Diderot, Buffon o Condorcet. No obstante, estos datos codicológicos son explotables solamente si se los enmarca en la historia de la fabricación del papel en la era preindustrial: un enfoque crítico de los formatos, las proveniencias y los elementos de datación se torna necesario. La codicología abre también el acceso a las utilidades del papel: plegar, recortar, ensamblar y reutilizar son gestos corrientes en el siglo XVIII, tanto por parte de los secretarios como de los autores mismos. Estas prácticas favorecen la plasticidad y la movilidad de las unidades textuales: los papelitos abrochados de Montesquieu, las fichas en naipes de Rousseau, los cuadernos in-4° de *El espíritu de las leyes* o de *La historia natural*. De este modo, el enfoque del objeto escrito en su dimensión más estrictamente material permite articular el estudio de las prácticas intelectuales y los procesos creativos con la historia del consumo y los usos del papel.

L'analisi materiale dei manoscritti del XVIII secolo offre una messe di indizi non trascurabile. Un inventario metodico dettagliato (che non si limiti al rilevamento delle filigrane) permette di identificare i diversi tipi di carta utilizzati da Diderot, Buffon e Condorcet. Tuttavia questi dati codicologici non possono essere impiegati a meno di riferirli alla storia della fabbricazione della carta in epoca preindustriale: si rivela dunque necessario un approccio critico ai formati, alle provenienze e agli elementi di datazione. La codicologia offre anche accesso agli usi della carta: piegare, tagliare, incollare e reimpiegare sono gesti correnti nel XVIII secolo, sia da parte dei segretari sia da parte degli stessi autori. Queste pratiche favoriscono la plasticità e la mobilità delle unità di testo: le "farfalle" spillate di Montesquieu, le schede su carte da gioco di Rousseau, quaderni in-4° dell'*Esprit des Lois* o dell'*Histoire naturelle*. Di conseguenza l'approccio all'oggetto scritto nella sua dimensione più strettamente materiale permette lo studio di pratiche intellettuali e di processi creativi con la storia del consumo e degli usi della carta.

A análise material dos manuscritos do século XVIII proporciona uma boa colheita de índices relevantes. Um inventário sistemático (que não se limite ao levantamento das filigranas) permite identificar os diferentes tipos de papel empregados por Diderot, Buffon ou Condorcet. No entanto, tais dados codicológicos só são aproveitáveis com referência à história do fabrico do papel na era pré-industrial: revela-se necessária uma abordagem crítica dos formatos, das proveniências e dos elementos de datação. A codicologia interessa-se também pelos usos dados ao papel: dobrar, recortar, montar e reutilizar são gestos correntes no século XVIII, e próprios tanto de secretários como dos próprios autores. Estas práticas favorecem a plasticidade e a mobilidade das unidades textuais: "papillons" fixados com alfinetes por Montesquieu, fichas sobre cartas de jogar de Rousseau, cadernos in-4° de *Esprit des Lois* ou de *Histoire naturelle*. Em suma, tomar o objecto escrito na sua dimensão mais estritamente material permite articular o estudo de práticas intelectuais e de processos criativos com a história do consumo e dos usos do papel.